



AIRCARAÏBES

18<sup>ÈME</sup>  
EDITION

27 AVRIL AU  
1<sup>ER</sup> MAI 2024

# TOUR CYCLISTE JUNIOR

*De Martinique*



27/04 ROBERT-VERT PRÉ

28/04 RIVIERE PILOTE AJOUPA BOUILLON

29/04 PRECHEUR-SAINT PIERRE (CLM)

30/04 ROBERT-RIVIERE PILOTE

01/05 ROBERT-ROBERT



viàATV

Autolagon



CHANFLOR



JOUR BOUILLON

BIOMETAL

FOYAL ASSURANCES

LOKATION

RÉGION ACADÉMIQUE MARTINIQUE

lactel

DRAJES



MILLECO

FLOUP

TRANSPORT ALGER



## INFORMATIONS GENERALES

Ce dossier concentre toutes les informations pratiques pour l'organisation de la 18<sup>ème</sup> édition du TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE nous vous remercions d'en prendre connaissance avec attention.

### UN TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE Eco responsable

*Notre territoire de la MARTINIQUE est l'un des plus beaux et naturels de France. En tant que MARTINICHAIS, nous sommes fiers et attachés à notre terre et notre patrimoine. C'est pourquoi l'équipe organisatrice du Tour Cycliste Junior de la MARTINIQUE, en parfaite harmonie avec nos villes étape, déploie des efforts particuliers pour préserver nos sites et nos routes.*

*Comme le suggère la publicité, un geste suivi d'un autre est bénéfique pour notre planète. Nous sollicitons votre aide, Directeurs Sportifs et coureurs, pour contribuer à la préservation de la nature par de petits gestes citoyens.*

*Ainsi, nous vous prions instamment de ne pas jeter papier, plastique ou bidon sur les routes mais plutôt de les conserver dans vos poches jusqu'à pouvoir les déposer dans une poubelle après l'arrivée. Veuillez remettre ces déchets à vos directeurs sportifs ou à la moto fraîcheur.*

*Le Tour Cycliste Junior de MARTINIQUE s'efforce depuis plusieurs années de réduire son empreinte écologique sur l'environnement à travers diverses initiatives :*

- *La réduction progressive de l'utilisation du papier au profit de l'envoi de fichiers informatiques.*
- *La diminution graduelle du nombre de véhicules et la promotion des moyens de transport alternatifs.*
- *L'instauration d'une limitation de vitesse à 70 km/h sur l'intégralité du parcours du Tour.*

*Nous vous exprimons notre profonde gratitude pour votre précieuse collaboration en faveur d'un Département plus propre, plus citoyen et plus solidaire.*

*Que cette compétition soit une réussite pour tous les participants.*

## **PROGRAMME**

### **OPERATIONS PRELIMINAIRES**

*Vendredi 27 avril 2024*

**17h00 Accueil du Collège des arbitres**

**17h15 Ouverture de la permanence sportive**

- Remise du livret technique
- Vérification des licences par le Collège des Arbitres
- Retrait des dossards et plaques
- Equipement des véhicules officiels et des directeurs sportifs : accréditation, radio-tour etc.

**17h30 Clôture et confirmation par les directeurs sportifs de la liste des partants**  
Affichage de la liste

**17h45 Accueil des Personnalités d'honneurs, Partenaires Institutionnels & Partenaires Economiques**

**18h00 Ouverture de la cérémonie par le Président**

- Présentation du parcours, des maillots de leader, des équipes et du Jury des officiels
- Intervention Partenaires Institutionnels, Economiques et Personnalités d'honneur
- Réunion des directeurs sportifs avec le Directeur de l'épreuve et le jury des Arbitres
- Réception de bienvenue aux invités
- Présentation du Président d'honneur
- Présentation des maillots de Leader

**20h00 Pot de Clôture**

**Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024**

**12h00 Arrivée de la course**

**12h30 Restauration à la Cantine scolaire de Mansarde**

**13h00 Accueil des Personnalités d'honneurs, Partenaires Institutionnels & Partenaires économiques.**

**13h15 Ouverture de la Cérémonie de Remise des Prix**

# PROGRAMME DES OPÉRATIONS

## SAMEDI 27 AVRIL 2024 « 1<sup>ère</sup> Étape Robert / Vert-Pré »

12h30	<b>Ouverture Permanence de départ, remise des pièces officielles, accréditations</b> Jusqu'à 12h50 <i>Place Christian Marajo LE ROBERT</i>
12h45	<b>Signature des coureurs et des directeurs techniques</b> <i>Place Christian Marajo LE ROBERT</i>
13h15	<b>Mise en place des voitures officiels et directeurs sportifs, Appel et Rassemblement des coureurs sous l'arche de départ</b> <i>Ligne départ</i>
13h30	<b>Départ réel pied à terre km 00,000.</b> <i>Place Christian Marajo le ROBERT</i>
16h00	<b>Arrivée prévue au Vert-Pré</b> <i>Sur la D1 face à l'abri bus</i>
16h30	<b>Podium cérémonie protocolaire</b>

## DIMANCHE 28 AVRIL 2024 « 2<sup>ème</sup> Étape Rivière Pilote / Ajoupa Bouillon »

13h00	<b>Ouverture Permanence de départ, remise des pièces officielles, accréditations</b> <i>Place du marché RIVIERE PILOTE</i>
13h10	<b>Signature des coureurs et des directeurs techniques</b> <i>Place du marché RIVIERE PILOTE</i>
13h45	<b>Mise en place des voitures officiels et directeurs sportifs, Appel et Rassemblement des coureurs sous l'arche de départ</b> <i>Ligne départ place du marché RIVIERE PILOTE</i>
14h00	<b>Départ réel km 00,000.</b> <i>VC Place du marché RIVIERE PILOTE</i>
17h00	<b>Arrivée prévue à la Ville d'AJOUPA BOUILLON</b> <i>Devant la Mairie d'AJOUPA-BOUILLON</i>
17h30	<b>Podium cérémonie protocolaire</b>

## LUNDI 29 AVRIL 2024 « 3<sup>ème</sup> Étape Prêcheur / Saint-Pierre »

12h00	<b>Ouverture Permanence de départ, remise des pièces officielles, accréditations</b> <i>Place de la Mairie PRECHEUR</i>
12h15	<b>Signature des coureurs et des directeurs techniques</b> <i>Place de la Mairie PRECHEUR</i>
12h45	<b>Appel et rassemblement des coureurs sous le chapiteau du départ : Ligne départ</b>
13h00	<b>Départ réel km 00,000 : 1<sup>er</sup> coureur du contre la montre individuelle.</b> <i>Pont du PRECHEUR</i>
16h30	<b>Arrivée prévue du premier coureur 13h20 / Arrivée prévue du dernier coureur 16h00 à Habitation DEPAZ SAINT-PIERRE</b>
17h00	<b>Podium cérémonie protocolaire</b>

## MARDI 30 AVRIL 2024 « 4<sup>ème</sup> Étape Robert / Rivière-Pilote »

12h30	<b>Ouverture Permanence de départ, remise des pièces officielles, accréditations</b> <i>ETS MERINE Four-à-chaux ROBERT</i>
13h00	<b>Signature des coureurs et des directeurs techniques</b> <i>ETS MERINE Four-à-chaux ROBERT</i>
13h15	<b>Mise en place des voitures officiels et directeurs sportifs, Appel et Rassemblement des coureurs sous l'arche de départ</b> <i>Ligne départ devant ETS MERINE Four-à-chaux ROBERT</i>
13h30	<b>Départ réel km 00,000</b> <i>ETS MERINE Four-à-chaux ROBERT</i>
16h45	<b>Arrivée prévue à la Ville de RIVIERE-PILOTE</b> <i>Face au Terrain de foot ligne droite du Rocher Jacob RIVIERE-PILOTE</i>
17h00	<b>Podium cérémonie protocolaire</b>

## MERCREDI 01 MAI 2024 « 5<sup>ème</sup> Étape Robert / Robert »

08h00	<b>Ouverture Permanence de départ, remise des pièces officielles, accréditations</b> <i>Place Christian Marajo LE ROBERT</i>
08h10	<b>Signature des coureurs et des directeurs techniques</b> <i>Place Christian Marajo LE ROBERT</i>
08h45	<b>Mise en place des voitures officiels et directeurs sportifs, Appel et Rassemblement des coureurs sous l'arche de départ</b> <i>Ligne départ</i>
09h00	<b>Départ réel km 00,0.</b> <i>Place Christian Marajo le ROBERT</i>
12h00	<b>Arrivée prévue à la Ville du ROBERT</b> <i>Hall des sports de Mansarde ROBERT</i>
12h30	<b>Repas de clôture sur place</b> <i>Cantine Ecole de Mansarde</i>
13h15	<b>Cérémonie de Remise des Récompenses</b>

# 18<sup>ème</sup> TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE

## L'édito

La Martinique détient un patrimoine d'une grande diversité et d'une grande richesse. C'est dans ce cadre magnifique que les équipes invitées et locales s'apprêteront à participer au 18<sup>ème</sup> Tour cycliste junior de la Martinique.

Cette compétition cycliste de renom pour les coureurs U19 est très appréciée par les équipes de la Caraïbe, de l'île voisine ainsi que par les locaux, tant en raison de son positionnement idéal dans le calendrier du comité que de la qualité du travail accompli depuis 2005.

Le parcours emprunté par le peloton a été soigneusement tracé afin d'offrir un spectacle des plus grandioses. Bien que ce soient les coureurs qui créent le scénario de l'épreuve, les itinéraires du Tour Cycliste Junior de la Martinique 2024 sont conçus pour permettre à chacun de s'exprimer : les rouleurs, baroudeurs, grimpeurs et sprinteurs auront tous leur mot à dire au cours des cinq jours de course. L'épreuve se déroulera du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai 2024.

Le travail des bénévoles, l'engagement des partenaires institutionnels (Collectivité Territoriale de Martinique, La Préfecture, DRAJES et Villes étapes), ainsi que le soutien des partenaires privés font du Tour Cycliste Junior de la Martinique l'un des moments forts pour les coureurs U19 Antillo-Guyanais chaque année.

Cette célébration sportive attire un public nombreux tout au long des routes. La présence médiatique, qui relaie quotidiennement les actualités de la course, renforce l'impact populaire de l'épreuve année après année.

Cependant, c'est bien l'aspect sportif qui prédomine finalement et les noms inscrits au palmarès valorisent chaque année davantage le travail du comité d'organisation (Jeunesse Cycliste 231). Les bénévoles ont consacré une année entière à préparer cette 18<sup>ème</sup> édition, et les coureurs vont la sublimer par leurs exploits.

Nous souhaitons que tous, acteurs et spectateurs, prennent un maximum de plaisir lors de cette 18<sup>ème</sup> édition, au nom du sport.

Nous vous remercions tous.

Patrick NORESKAL  
Le président -organisateur  
Jeunesse Cycliste 231

# ORGANIGRAMME

## **COMITÉ D'HONNEUR**

Remerciements à :

Monsieur Serge LETCHIMY, Président de la Collectivité Territoriale de Martinique  
Monsieur Jean-Philippe NILOR, Député du sud  
Monsieur Lucien SALIBERT Président de l'Assemblée Territoriale de Martinique  
Monsieur Jean-Christophe BOUVIER, Préfet de Martinique  
Monsieur Jean-Claude ECANVIL, Conseiller exécutif et Président du STIS MARTINIQUE  
Monsieur Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Maire du Robert  
Monsieur Maurice BONTE, Maire d'Ajoupa-Bouillon  
Monsieur Jean-François BEAUNOL, Maire de Rivière-Pilote  
Monsieur Alain DUTON, Maire du Prêcheur  
Monsieur Christian RAPHA, Maire de Saint-Pierre  
Monsieur René MERIL, Président du CTOSMA

## **COMITÉ DIRECTEUR**

Président :	Patrick NORESKAL
Secrétaire Général :	David JOSEPH-AUGUSTE
Trésorier Général :	Christopher BELLEMARE
Trésorier Général Adjoint :	Kathy CERSON
Vice-Président responsable Matériel :	Lucrecia LAVERNE
Vice-Président responsable Section Route :	Fred MAREM
Vice-Présidents Chargé de mission :	Jean Paul BOISNOIR, Gaël ELISABETH
Préposé Comite B :	Marie-Noëlle VAUBIEN

## **DIRECTION DE COURSE**

Président jury :	Marc GUIOSE
Adjointe :	Anne-Alice FEVAL
1 <sup>er</sup> Arbitre :	Moréno GABRIEL-REGIS
2 <sup>ème</sup> Arbitre :	Gustave FITT-DUVAL
Juge à l'arrivée :	Rosine THEODOSE
Adjoints :	Thierry FERDINAND Guylène GUSTO
Chronométrateur :	Alain BABIN
Adjoint :	Aryce ARNIDAL
Arbitre à moto 1 :	Richard JEAN-ELIE
Déléguée fédérale contrôle antidopage :	Claudette ARICAT
Arbitres complémentaires :	Jocelyne TRANQUILLE Inathéa TORRE-LOUIS Valessa BRUNOT Roger CHLOE Patrick WILLIAM

## **COMITE D'ORGANISATION**

Président Fondateur :	Patrick NORESKAL
Présidents d'honneur :	
Directeur de l'épreuve et de l'organisation :	Patrick NORESKAL
Secrétaire Général de l'épreuve :	David JOSEPH-AUGUSTE
Trésorier Général de l'épreuve :	Christopher BELLEMARE
Directeur Adjoint & Assistant du directeur :	David JOSEPH-AUGUSTE
Responsable Itinéraires :	Patrick NORESKAL
Responsable Hôtesse :	David JOSEPH-AUGUSTE
Relations Partenaires Economiques :	David JOSEPH-AUGUSTE
Relations Partenaires Institutionnels :	Patrick NORESKAL
Responsable des Invités & VIP :	Patrick NORESKAL
Responsable Intendance course :	Patrick NORESKAL
Accueil des Equipes :	Lucrécia LAVERNE
Responsable Protocole :	David JOSEPH-AUGUSTE
Relations Officiels Fédéraux :	Patrick NORESKAL
Responsable Développement & Sponsoring :	David JOSEPH-AUGUSTE
Responsable Résultats & Affichages :	David JOSEPH-AUGUSTE
Responsable Promotion & Communication :	David JOSEPH-AUGUSTE
Reprographie :	Service des Sports de la Ville du Robert
Relations Publiques :	David JOSEPH-AUGUSTE
Coordinateur Général :	Patrick NORESKAL

## **ADMINISTRATION**

Engagement :	CRCM
Informatique classement :	Marc OREL
Photocopie :	Fred MAREM & Villes Etape

## **RESTAURATION & RECEPTION**

Coordinatrice :	Marie-Noëlle VAUBIEN
Préposées :	Katy CERSON

## **COMMUNICATION COURSE**

Radio-Tour :	CRCM
Gestion des radios :	CRCM/ André DUVAL
Informations Course :	Patrick NORESKAL
Résultats & Informatique :	Marc OREL

## **SERVICE MEDICAL**

Médecin :	Obubé AMEGAYIBOR
Chauffeur Médecin :	Nicole GEORGES
Ambulance :	SDIS MARTINIQUE

## **SERVICE D'ORDRE & SECURITE**

EDSR de la Martinique :	Commandant Serge TOIRE
Responsable Signaleurs CRCM :	André DUVAL
Responsable Signaleurs moto :	Frantz FREDERIQUE

## **ZONE D'ARRIVEE**

Responsable : Eric CHARLOTTE  
Préposés aux Arrivées : André BARBARA  
Edouard DUFAG

## **RESPONSABLE RAVITAILLEMENT**

Voiture Fraîcheur : Francis MAREM

## **VOITURES & MOTO**

Responsable Parc Voiture & Pilote : Fred MAREM  
Carburant : Fred MAREM  
Voiture Balai : Service des Sports  
Voiture Ouverture : Service des Sports

## **MEDIAS**

Directeur Communication Presse : David JOSEPH-AUGUSTE  
Responsable Information : David JOSEPH-AUGUSTE  
Facebook & Webmaster : Jeunesse Cycliste 231

## **CLUBS INVITES**

VELOCE VANNETAIS (BRETAGNE)  
RACING TEAM (ILE DE France)  
SELECTION GUYANE  
SELECTION SAINT-MARTIN  
CSCA GUADELOUPE  
ACVPB GUADELOUPE  
USL GUADELOUPE  
KCU GUADELOUPE  
TMC GUADELOUPE

## **CLUBS LOCAUX**

ETOILE CYCLISTE LAMENTINOISE  
ESPOIR CYCLISTE DUCOSSAIS  
JEUNESSE CYCLISTE 231  
PEDALE PILOTINE  
MADININA BIKERS  
CYCLO CLUB SAMARITAIN  
VELO CLUB DU FRANCOIS  
WINNER TEAM  
PEDALE D'OR JOSEPHINE  
SPRINT CLUB  
CLUB CYCLISTE VAUCLINOIS  
VELO CLUB LUCEEN 228  
FEWOSS  
VELO CLUB DE PETIT-BOURG  
ARCVPTN DU MARIN  
UNION CYCLISTE SPIRITAINE  
VELO CLUB SPIRITAIN  
TEAM ENERGIZER  
KARAIBES CULTURE SPORT

# 18<sup>ème</sup> Édition Règlement particulier de l'épreuve

## Course par étapes à courir individuellement ou par équipe

### Article 01 : ORGANISATION

L'épreuve TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE est organisée par la Jeunesse Cycliste 231 sous les règlements de la FFC. Elle se dispute du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2024.

### Article 02 : TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes U19 ET U17 2<sup>ème</sup> année. Elle est inscrite au calendrier du CRCM de Martinique Junior, en classe Hommes U19 2.14.

### Article 03 : DISPOSITION FINANCIERES

Engagement individuel d'un montant de 40,00€ (quarante euros) et de 60,00€ (soixante euros) pour les clubs non organisateurs d'épreuve pendant la saison 2023, à régler le Mercredi 24 Avril 2024 au plus tard 16h00 délais de rigueur. Pas d'engagement formel par téléphone ni de possibilité de participer qu'à une étape.

### Article 04 : PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : clubs, sélections de la même région. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement FFC, le nombre de coureurs par équipe est de 04 coureurs minimum et de 07 maximum et 03 remplaçants.

Les clubs français (01 étrangers hors EEE titulaire d'une licence FFC au titre d'un club Français au maximum).

Conformément à l'article 2.2.007 du règlement FFC, l'organisateur peut autoriser les équipes inscrites à augmenter le nombre de coureurs **de leur équipe à 07 au maximum.**

**Les ententes pourront se faire entre trois (3) clubs maximum** du même comité. Les coureurs doivent porter un maillot neutre identique sur lequel pourra figurer la publicité de leur sponsor habituel. L'accord écrit du manager ou du président du club dont ils dépendent est obligatoire. **Un club déjà engagé ne pourra pas faire d'entente.**

Aucun club étranger invité ne pourra souscrire de contrats de sponsoring avec les entreprises ou sociétés locales.

### Article 05 : PERMANENCE

La permanence de départ se tiendra le Vendredi 26 Avril 2024 à partir de 16h00 à l'amphithéâtre de l'IMS.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à cette même permanence. La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI en présence des membres du collège des Arbitres, est fixée à 18h45 au même endroit.

### Article 06 : ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique est assuré par le club organisateur « JC231 » avec une voiture de dépannage.

### Article 07 : EMARGEMENT ET CONTROLE DU MATERIEL

- Chaque coureur et directeur sportif est tenu de signer la feuille d'emargement avant le départ de chaque étape.
- Une présentation des équipes au public se fera au moment de la signature. Toutes les équipes ont l'obligation de s'y présenter à l'heure demandée.
- Les coureurs d'une même équipe doivent porter des maillots identiques. Exception est faite aux porteurs de maillots de leader.
- Le port du casque rigide, avec jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.
- Tout coureur éliminé ne peut en aucun cas continuer la course même officieusement, ni l'accompagner en quoi que ce soit.
- En aucun cas, un coureur engagé dans l'épreuve ne peut, quel que soit le motif de son abandon ou de son élimination, disputer pendant la durée de l'épreuve, une autre compétition (route, VTT). Des dérogations peuvent être accordées par le jury des arbitres de course, en accord avec l'organisateur.

### Article 08 : INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Selon l'article du règlement FFC 2.6.027 et 2.6.028 en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dument constatés, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels ils se trouvaient au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dans les trois derniers kilomètres, un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée d'une étape en ligne, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureurs (s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

### Article 09 : ARRIVEE ET CHRONOMETRAGE

- Le jury des arbitres est responsable du déroulement de la course, selon la réglementation fédérale. Les décisions seront communiquées aux organisateurs qui les porteront à la connaissance des directeurs sportifs.
- L'arrivée sera pré signalée par des panneaux situés à 10km, 05km, 03km, et 01km de la ligne d'arrivée.
- Tous les temps enregistrés par les chronométrateurs, sont arrondis à la seconde inférieure.
- Aux arrivées, tous les coureurs d'un peloton sont crédités du même temps.
- Les délais d'arrivée seront précisés lors de la réunion des directeurs sportifs par le président du collège des Arbitres (délai de 30%).
- Conformément à l'article 2.6.032 du règlement FFC, le collège des arbitres peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

### Article 10 : SERVICE MEDICAL

Conformément aux articles 1.2.066, 1.2.067, et 1.2.068 du règlement UCI, L'épreuve dispose d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, et comme prévu aux articles 1.1.006 et 1.1.022, les coureurs et accompagnateurs d'une équipe doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également le rapatriement) dont ils pourraient bénéficier en dehors de la course.

#### **Article 11 : COUREURS DISTANCES, ABANDONS, VEHICULE BALAI**

Tout coureur distancé devra respecter le code de la route.

Tout coureur abandonnant la course se verra retirer ses dossards et sa plaque par le véhicule balai et devra monter à bord du véhicule avec sa bicyclette.

#### **Article 12 : RADIO TOUR**

Les informations course sont émises sur la fréquence déterminée lors de la réunion des directeurs sportifs, Les voitures seront munies d'une radio C.B prêtée par le CRCM contre une caution de 100 euros pour recevoir les informations des arbitres.

#### **Article 13 : RAVITAILLEMENT DES COUREURS S'EFFECTUE SELON DEUX PROCÉDÉS**

Les ravitaillements à postes fixes sont effectués par le personnel d'accompagnement des équipes. Ils ont lieu uniquement dans les zones de contrôle délimitées par les banderoles ou panneaux officiels, sauf cas particuliers préalablement signalés. Ils auront lieu obligatoirement sur le côté droit de la chaussée.

#### **Article 14 : ACCIDENTS & SECURITES**

- Les routes restant libres à la circulation, le code de la route et le règlement FFC devront être respectés par tous, avec une attention particulière aux consignes de prudence vis à vis des autres véhicules, des coureurs, des spectateurs, et des organisateurs. Les véhicules ne sont pas assurés par l'organisation.
- Le dépannage se fait à l'arrêt et à droite de la chaussée.
- Les coureurs doivent emprunter sur l'ensemble du parcours la partie droite de la chaussée : Le non-respect de cette consigne peut mettre en cause uniquement le contrevenant.
- Le jet d'aliments, de musettes, de bidons etc. durant la compétition et sans précaution, est interdit. Le transport et le jet par les coureurs de récipients en verre en course est strictement interdit et sera puni.
- Les coureurs ne devront pas s'emparer de boissons et autres marchandises. Le vol de marchandises sera sanctionné par une forte amende correspondant au coût des denrées indûment emportées, qui sera directement déduit des prix et primes remportés par le fautif.
- Il est interdit aux coureurs de se faire pousser, tirer, de profiter du sillage d'un véhicule à moteur ou de s'y accrocher. Les fautes tombent automatiquement sous le coup des sanctions prévues à cet effet.
- Tout geste dangereux ou conduite dangereuse pour la sécurité des coureurs et des membres de la caravane est interdit.
- Le directeur sportif est responsable de l'exécution correcte de toutes ces dispositions et de leur stricte observation, de même que de l'arrivée ponctuelle des coureurs au départ.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents survenant avec des tiers. Tout coureur victime d'un accident et transporté à l'hôpital, doit savoir que tous les frais inhérents à cet incident sont à sa seule charge et non à celle de l'organisateur.

#### **Article 15 : RECLAMATIONS**

- L'auteur d'une réclamation doit toujours prouver le bien-fondé de sa réclamation, et la personne contre laquelle cette réclamation est formulée, doit être invitée à présenter sa défense.
- Les réclamations ayant trait aux classements devront être formulées au plus tard 30 minutes après la communication officielle des résultats de l'étape.
- Tout participant à une course par étapes est tenu de prendre connaissance des règlements avant le départ. Le fait d'être engagé implique qu'il les connaît et qu'il en accepte les clauses.

#### **Article 16 : ANTIDOPAGE**

La réglementation antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Une salle sera réservée à cet effet à proximité de chaque arrivée d'étape. Conformément aux règlements FFC et aux lois concernant la lutte antidopage, par un médecin fédéral désigné à cet effet.

#### **Article 17 : PROTOCOLE**

La signature des coureurs se fera obligatoirement par équipe. Un coureur absent de l'équipe encourt une pénalité de 30,00 euros. Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter, à l'issue de chaque étape : Les 3 premiers de l'étape et les leaders des différents classements annexes. Les responsables de clubs doivent accompagner dès l'arrivée les coureurs devant satisfaire au protocole. Les coureurs se présentent au podium en tenue de course (cuissard et maillot), sans casquette, sans bandeau, sans lunettes.

#### **Article 18 : REUNION D'AVANT COURSE**

La réunion quotidienne d'avant course entre les directeurs sportifs et les arbitres est obligatoire. Cependant les chauffeurs et motards de la caravane pourront y assister (appréciation du président des arbitres). Toute absence d'un directeur technique à la réunion quotidienne d'avant course encourt une pénalité de 30 euros et il sera rétrogradé à la dernière place de la caravane des directeurs techniques. Cette réunion quotidienne d'avant course permettra au comité organisateur et aux arbitres de communiquer les informations pertinentes pour le bon déroulement de l'étape.

#### **Article 19 : HEBERGEMENT**

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dégradation subie sur les lieux d'hébergement et de restauration. Les équipes en sont les seules responsables et se verront facturer les dégâts occasionnés par leurs membres si cela venait à se produire.

#### **Article 21 : PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**

Rappel aux directeurs sportifs, suiveurs et coureurs : les déchets devront être jetés **UNIQUEMENT** dans une zone de déchet mise en place à l'arrivée de chaque étape.

Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés.

## Article 22 : DROIT ET DEVOIRS DES COUREURS

- \*La connaissance des règlements
- \*La soumission aux formalités (contrôle de course contrôle médical, cérémonie protocolaire)
- \*La prudence et le respect du code de la route fixée dans l'arrêté préfectoral
- \*Une tenue correcte en toutes circonstances
- \*Des propos décents, le respect de l'éthique sportive
- \*Un comportement responsable et citoyen (ne rien jeter sur la voie publique)

## Article 23 : PENALITE

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable. Le collège des arbitres se réserve le droit de statuer sur certains points non prévus au règlement.

Un coureur ou dirigeant qui sera pris en défaut pour comportement antisportif, pour avoir commis une fraude ou un geste irrégulier, pour avoir une conduite déplacée en public, pour avoir injurié un arbitre, ou pour tout autre geste d'une importance similaire ne correspondant pas aux critères éthiques et sécuritaires du sport cycliste pourra être retiré de l'épreuve par le président du jury des arbitres. Une pénalité plus sévère, selon l'importance de l'infraction, pourra également être imposée par le Comité Régional. Chaque directeur sportif est responsable de ses coureurs et donc de leur comportement tout au long de cette épreuve.

## Article 24 : MODIFICATIONS DE PROGRAMME

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de changer le programme de la course à la dernière minute, avec l'aval du collège des arbitres.

## Article 25 : LANGUAGE DE L'EPREUVE

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue. La langue de l'arbitrage sera le Français.

## Article 26 : GRILLE DES PRIMES ET MAILLOTS DE LEADERS

La présence pour le port des différents maillots des classements généraux sera la suivante :

° Maillot Jaune Classement Général	20,00€ / jour	° Maillot à pois Classement Montagne	15,00€/ jour
° Maillot Blanc Classement Points Chauds	15,00€ / jour	° Maillot Rouge Classement Combativité	15,00€ / jour
° Maillot Bleu Classement aux Points	15,00€/ jour	° Maillot Rose Classement Combiné	15,00€ / jour
° Maillot Gris Classement U19 1 <sup>ère</sup> année	15,00€ / jour	° Maillot Bleu Classement Meilleur U17	15,00€/ jour

**Une coupe sera remise aux 3 premiers à l'issue de chaque étape.**

N°	1 <sup>ère</sup> étape	2 <sup>ème</sup> étape	3 <sup>ème</sup> étape	4 <sup>ème</sup> étape	5 <sup>ème</sup> étape	Final aux temps
01 <sup>er</sup>	100€ + 1coupe	100€ + 1coupe	80€ + 1coupe	100€ + 1coupe	100€ + 1coupe	150€ + 1 trophée
02 <sup>ème</sup>	80€ + 1 coupe	80€ + 1 coupe	60€ + 1 coupe	80€ + 1 coupe	80€ + 1 coupe	100€ + 1 trophée
03 <sup>ème</sup>	50€ + 1 coupe	50€ + 1 coupe	40€ + 1 coupe	50€ + 1 coupe	50€ + 1 coupe	70€ + 1 trophée
04 <sup>ème</sup>	30€	30€	20€	30€	30€	50€
05 <sup>ème</sup>	20€	20€	10€	20€	20€	40€
06 <sup>ème</sup>	10€	10€	10€	10€	10€	30€
07 <sup>ème</sup>	10€	10€	10€	10€	10€	20€
08 <sup>ème</sup>	10€	10€	10€	10€	10€	20€
09 <sup>ème</sup>	10€	10€	10€	10€	10€	10€
10 <sup>ème</sup>	10€	10€	10€	10€	10€	10€
11 <sup>ème</sup>						10€
12 <sup>ème</sup>						10€
13 <sup>ème</sup>						10€
14 <sup>ème</sup>						10€
15 <sup>ème</sup>						10€
S/T	330,00 €	330,00€	260,00€	330,00€	330,00€	526,00€

N°	Final aux points	Final montagne	Final U19 1 <sup>ère</sup> année	Final combiné	Final points chauds	Final combativité	Final U17
01 <sup>er</sup>	20€ + 1coupe	20€ + 1coupe	20€ + 1coupe	20€ + 1coupe	20€ + 1coupe	20€ + 1coupe	20€ + 1coupe
02 <sup>ème</sup>	15€ + 1 coupe	15€ + 1 coupe	15€ + 1 coupe	15€ + 1 coupe	15€ + 1 coupe	15€ + 1 coupe	15€ + 1 coupe
03 <sup>ème</sup>	10€ + 1 coupe	10€ + 1 coupe	10€ + 1 coupe	10€ + 1 coupe	10€ + 1 coupe	10€ + 1 coupe	10€ + 1 coupe
S/T	45,00€	45,00€	45,00€	45,00€	45,00€	45,00€	45,00€

**TOTAL DES GAINS : 2 657.00euros**

## Article 27 : CLASSEMENTS

La préséance pour le port des différents maillots des classements généraux sera la suivante :

1) * MAILLOT JAUNE	CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AU TEMPS
2) * MAILLOT BLEU	CLASSEMENT AUX POINTS
3) * MAILLOT A POIS	CLASSEMENT MONTAGNE
4) * MAILLOT GRIS	CLASSEMENT U19 1ère ANNEE
5) * MAILLOT ROSE	CLASSEMENT COMBINE
6) * MAILLOT BLANC	CLASSEMENT POINTS CHAUDS
7) * MAILLOT ROUGE	CLASSEMENT COMBATIVITE
8) * MAILLOT BLEU CIEL	CLASSEMENT MEILLEUR U17

Le coureur premier dans deux classements (ou plus) revêtira donc le MAILLOT défini par cette préséance et l'autre (ou les autres) MAILLOT(S) sera porté par son suivant immédiat dans ce 2ème classement et ainsi de suite.

En cas de cumul des maillots de leader pour un coureur à l'issue d'une étape, seront appliquées les dispositions suivantes :

- Au protocole, le leader réel de chaque classement recevra les maillots.
- Au départ de l'étape suivante, les maillots supplémentaires seront portés par le second au classement concerné, sauf si celui est déjà porteur d'un maillot de leader, auquel cas, on fera appel au 3ème du classement etc.
- A l'arrivée de chaque étape, les coureurs devront se présenter obligatoirement au protocole.

L'absence à cette cérémonie protocolaire sera sanctionnée par une amende de la manière suivante :

- 1) 1ère absence : 77,00 €
- 2) 2ème absence : 153,00 €
- 3) 3ème absence : MISE HORS DE COURSE.

### 01. CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL AU TEMPS « COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE »



Le classement général individuel au temps s'obtient par l'addition des temps enregistrés par les chronométrateurs dans toutes les étapes, compte tenu des pénalisations éventuelles en temps, selon l'article 2.6.014 de UCI. En cas d'égalité, les fractions de secondes enregistrées lors des étapes contre la montre (y compris le prologue) sont réincorporées pour départager les coureurs ex æquo. Ce classement portera attribution d'un MAILLOT JAUNE « CTM »

### 02. CLASSEMENT AUX POINTS « VILLE DU ROBERT »



Un classement par points s'obtient par l'addition des points attribués à l'arrivée de chaque étape. La cotation de points est celle mentionnée ci-dessous.

Étape en ligne, du 1<sup>er</sup> au 15<sup>ème</sup> : 25 – 20 – 16 – 14 – 12 – 10 – 09 – 08 – 07 – 06 – 05 – 04 – 03 – 02 – 01 points.

Demi-étapes, du 1<sup>er</sup> au 10<sup>ème</sup> : 10 – 09 – 08 – 07 – 06 – 05 – 04 – 03 – 02 – 01 points.

En cas d'égalité de points, les coureurs seront départagés par leur nombre de victoires d'étapes puis par le classement général individuel au temps.

Ce classement portera attribution d'un MAILLOT BLEU « VILLE DU ROBERT ».

### 03. CLASSEMENT MEILLEUR GRIMPEUR « VITO GASCHETTE »



Un classement général individuel du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au passage des sommets des cotes indiquées dans le parcours :

○ Côtes de 2<sup>ème</sup> catégorie : 10 – 09 – 08 – 07 – 06 – 05 – 04 aux 7 premiers coureurs classés au sommet.

○ Côtes de 3<sup>ème</sup> catégorie : 05 – 04 – 03 – 02 – 01 aux 05 premiers coureurs classés au sommet.

En cas d'égalité au classement sera pris en compte le nombre de premières places au sommet des cotes de 2<sup>ème</sup> catégorie.

En cas de nouvelle égalité les premières places dans les côtes de 3<sup>ème</sup> catégorie départageront les coureurs et ainsi de suite.

S'il y a toujours égalité le classement général au temps servira à départager les coureurs

Ce classement portera attribution d'un MAILLOT A POIS « VITO GASCHETTE »

#### **04. CLASSEMENT COMBINE « AIR CARAIBES »**



Le classement combiné s'obtient par l'addition des places aux trois classements suivants :

- Individuel au Temps
- Points
- Meilleur Grimpeur

Le coureur totalisant le moins de points sera premier.

La place au classement général au temps départagera les éventuels ex æquo.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT CYCLAMEN « AIR CARAIBE »**

#### **05. CLASSEMENT POINT CHAUD « SOCIETE TRANSPORT REMORQUAGE MASSOUF / KETT LOKATION »**



Le classement s'obtient par l'addition des points aux 4 premiers de chaque sprint de point chaud selon le barème suivant : 05 03 02 01.

En cas d'égalité de points, les concurrents seront départagés par leur nombre de premières places puis de secondes places et ainsi de suite.

S'il y a toujours égalité le classement général au temps servira à départager les coureurs.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT BLANC « STRM/KETT LOKATION »**

#### **06. CLASSEMENT DE LA COMBATIVITE « SERVICE TERRITORIAL D'INCENDIE ET DE SECOURS MARTINIQUE »**



Le vainqueur de ce classement est le coureur qui reçoit les plus grands nombres de points attribués de la façon suivante :

- 05 – 03 – 02– 01 points aux premiers classés des sprints des points chauds.
- 08 –05 – 03 points aux premiers de l'étape.

Un classement journalier obtenu par additions des points sera établi.

En cas d'égalité de points, les coureurs seront départagés par leur place à l'étape.

En cas d'égalité de points à la fin de la course, le coureur ayant le meilleur classement de la combativité de la dernière étape l'emporte.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT ROUGE « STIS MARTINIQUE »**

#### **07. CLASSEMENT DU MEILLEUR U19 1<sup>ère</sup> ANNEE « VIAATV »**



Le classement du meilleur Junior 1<sup>ère</sup> année est réservé aux coureurs U19 âgés de 17 ans dans l'année (nés en 2007).

Ce classement s'obtient selon la place de ces coureurs dans le classement général individuel au temps.

Le vainqueur étant le mieux placé dans ce classement.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT GRIS « VIAATV »**

#### **08. CLASSEMENT DU MEILLEUR U17 « FOYAL ASSURANCE »**



Le classement du meilleur U17 2<sup>ème</sup> année est réservé aux coureurs U17 âgés de 16 ans dans l'année (nés en 2008).

Ce classement s'obtient selon la place de ces coureurs dans le classement général individuel au temps.

Le vainqueur étant le mieux placé dans ce classement.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT BLEU CIEL « FOYAL ASSURANCE »**

# LE PARCOURS

# TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE

**Samedi 27 Avril 2024**

1<sup>er</sup> Étape : Robert / Vert-Pré : 114km300

Subventionnée par la Ville : **VERT-PRE**

Patronné par :

12h30 Rassemblement : Courbaril Face à MACK 2 **LE ROBERT**

12h45 Signature assistants et coureurs : Courbaril Face à MACK 2 **LE ROBERT**

13h15 Appel des coureurs : Courbaril Face à MACK 2 **LE ROBERT**

13h30 Départ : Réel Courbaril Face à MACK 2 **LE ROBERT**

Route	Kilomètres		Fléchage Rouge	Légende	Vitesse	
	↓	↑			↓	↓
	Km	Reste			36Km/h	30Km/h
ITINERAIRES ET DETAILS DU PARCOURS						
RC	00,0	114,3	<b>Départ Officiel</b> : Réel et Rassemblement place du Courbaril face au MACK 2 <b>Le ROBERT</b>		13h30	13h30
RD1	01,0	113,3	Giratoire Saint Christophe continuer tout droit direction François		13h31	13h32
RN1	01,5	112,8	Giratoire Mansarde tourner à droite direction la Trinite		13h32	13h33
RN1	03,1	111,2	Giratoire Gâchette demi-tour direction le François		13h35	13h36
RN1	04,7	109,6	Giratoire Mansarde tourner à gauche direction François		13h38	13h39
RD1	05,1	109,2	Giratoire Saint Christophe tourner à droite direction François		13h39	13h40
RD1	06,2	108,1	Giratoire Collège 3 « Route en mauvaise état sur 200m »		13h40	13h42
RD1	09,8	104,5	<b>Rappel ZONE RADAR</b> École Four à Chaux 50km/h « Ilot central sur la route du Port »		13h46	13h50
RD1	10,4	103,9	Danone « Ilot central sur la route du Port »	<b>S1</b>	13h47	13h51
RD1	12,8	101,5	<b>FRANÇOIS</b> Sommet Chopotte <b>COL</b> attention descente RAPIDE	<b>GPM1</b>	13h51	13h56
RD1	16,1	98,2	Stade du François	<b>S2</b>	13h57	14h02
RN6	16,5	97,8	Giratoire Martienne tourner à droite direction Ducos « Zone de ralentisseur »		13h58	14h03
RN6	20,1	94,2	Giratoire 4 croisées continuer tout droit direction Ducos		14h04	14h10
RN6	21,3	93,0	<b>DUCOS</b> Giratoire Fond Savane continuer tout droit direction Lamentin « Ilot central »		14h06	14h13
RN5	25,5	88,8	<b>LAMENTIN</b> Giratoire Carrère continuer tout droit direction Rivière Salée		14h13	14h21
RN5	26,7	87,6	<b>Rappel ZONE RADAR</b> Carrère = 90kms/h	<b>S3</b>	14h15	14h23
RN5	29,5	84,8	<b>DUCOS</b> Giratoire Cocotte tout droit direction Rivière Salée		14h19	14h29
RN5	33,2	81,1	<b>RIVIERE SALEE</b> Giratoire Petit Bourg continuer tout droit direction St Luce		14h25	14h36
RN5	34,8	79,5	Giratoire Rivière Salée continuer tout droit direction St Luce		14h28	14h40
RN5	40,4	73,9	<b>SAINTE LUCE</b> Giratoire Céron continuer tout droit direction St Anne		14h37	14h51
RN5	43,1	71,2	Giratoire Gros Raisins tout droit direction St Anne		14h42	14h56
RN5	48,1	66,2	<b>RIVIERE PILOTE</b> Giratoire Poirier continuer tout droit direction St Anne		14h50	15h06
RN5	54,5	59,8	<b>MARIN</b> Giratoire Annette zone commerciale prudence « Ilot centrale »		15h01	15h19
RD9	56,2	58,1	Croisée tourner à droite direction St Anne		15h04	15h22
RD9	60,0	54,3	<b>SAINTE ANNE</b> Giratoire Cap Chevalier continuer TOUT DROT		15h10	15h30
RD9	61,6	52,7	Giratoire Moulin Vald'or <b>DEMI-TOUR</b> direction Marin		15h13	15h33
RD9	66,1	48,2	<b>MARIN</b> Giratoire Gendarmerie du Marin continuer TOUT DROIT		15h20	15h42

RN5	66,3	48,0	Croisée tourner à gauche direction St Luce « Ilot centrale »   		15h21	15h43
RN5	67,2	47,1	Giratoire du bourg zone commerciale prudence « ilot centrale » sur 300m   		15h22	15h44
RN5	74,9	39,4	Giratoire Annette continuer tout droit direction St Luce 		15h35	15h55
RN5	75,0	39,3	<b>RIVIÈRE PILOTE</b> Giratoire Poirier continuer tout droit direction St Luce 		15h35	16h00
RN5	77,4	36,9	<b>SAINTE LUCE</b> Giratoire Gros Raisins continuer tout droit direction Ducos 		15h39	16h05
RN5	84,4	29,9	<b>RIVIÈRE SALÉE Rappel RADAR La Fayette = 70Kms/h</b> 		15h51	16h19
RD5	86,3	28,0	Giratoire Rivière Salée continuer TOUT DROIT 		15h54	16h23
RD5	89,8	24,5	Giratoire Petit Bourg continuer TOUT DROIT 		15h59	16h29
RD5	91,3	23,0	<b>DUCOS</b> Giratoire cocotte continuer tout droit direction Lamentin 		16h02	16h33
RD5	94,3	20,0	<b>Rappel ZONE RADAR Carrère = 90Kms/h</b> 		16h07	16h39
RD3	96,1	18,2	<b>LAMENTIN</b> Sortie échanger Aéroport tourner à droite direction LE ROBERT  		16h10	16h42
RD3	97,4	16,9	Giratoire Intersport continuer tout droit direction LE ROBERT 		16h12	16h45
RN1	98,0	16,3	Giratoire Gendarmerie tourner à droite direction LE ROBERT  		16h13	16h46
RN1	101,7	12,6	Giratoire Union 3 <sup>ème</sup> sortie tourner à droite direction LE ROBERT 		16h20	16h53
RN1	102,5	11,8	<b>Rappel ZONE RADAR Union = 90Kms/h</b> 		16h21	16h55
RN1	103,1	11,2	Giratoire Sarrault continuer tout droit direction LE ROBERT 		16h22	16h56
RN1	105,2	9,1	Giratoire Pelletier continuer tout droit direction LE ROBERT 		16h25	17h00
RN1	106,0	8,3	<b>ROBERT Radar 80km/h</b> Sommet Augrain <b>COL</b> descente RAPIDE « Ilot centrale » 	<b>GPM2</b>	16h27	17h02
RN1	108,8	5,5	Giratoire Mansarde continuer tout droit direction Gros Morne 		16h31	17h08
RD3	109,8	4,5	Giratoire Pompier 3 <sup>ème</sup> sortie tourner à droite direction Gros Morne  		16h33	17h10
RD3	114,3	0,0	Sommet Vert Pré <b>COL</b> 	<b>GPM3</b>	16h40	17h19

## SAMEDI 27 AVRIL 2024

### 1<sup>ère</sup> Étape Robert / Robert

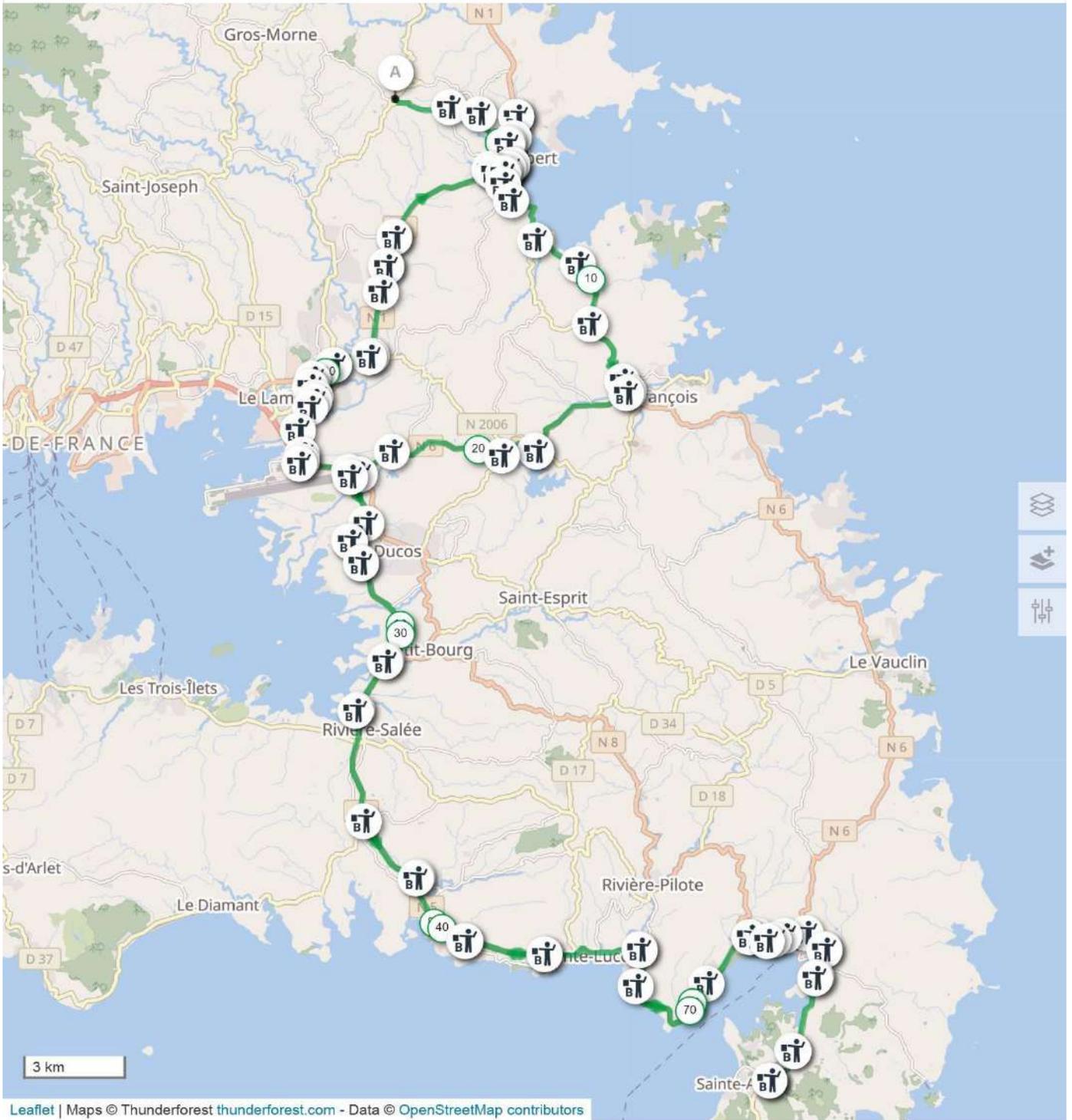
Rassemblement : 12h30

### Départ Réel : 13h30 Place Christian Marajo ROBERT

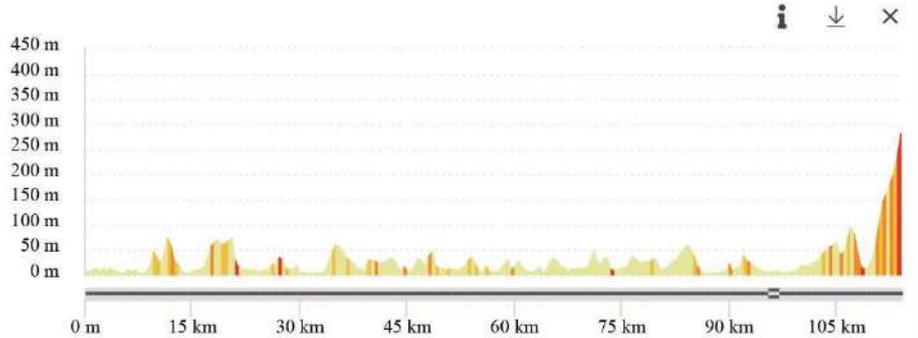
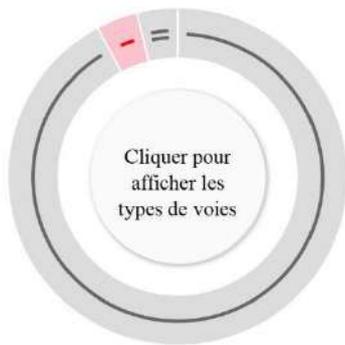
Place Christian Marajo « LE ROBERT » - Rue du Courbaril - Giratoire Saint Christophe - Giratoire Mansarde – Giratoire Gaschette demi-tour - Giratoire Mansarde – Four à Chaux – FRANCOIS – Chopotte – Quatre croisée – Giratoire Carrère – RN5 – DUCOS – Giratoire Cocotte – RIVIERE SALEE – Giratoire Rivière Salée – SAINTE LUCE – Giratoire Gros Raisin – MARIN – Giratoire Annette – SAINTE ANNE – Giratoire Moulin Val d’Or DEMI-TOUR – Giratoire – MARIN – Giratoire Annette – SAINTE LUCE – Giratoire Gros Raisins– RIVIERE SALEE – Giratoire Petit Bourg – DUCOS – Giratoire Champigny – LAMENTIN – Aéroport – Giratoire Union – Giratoire Pelletier – ROBERT - Giratoire Mansarde – Moulin à vent – Vert Pré –

Arrivée : VERT-PRE LE ROBERT

Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
114.30 km	1 662 m	1 375 m	4 m	293 m



Leaflet | Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors



# TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE

**Dimanche 28 Avril 2024**

2<sup>ème</sup> Étape : Rivière Pilote / Ajoupa Bouillon 80km700

Subventionnée par la Ville d'**AJOUPA BOUILLON**

Patronné par :

13h00 Rassemblement : Marché de **RIVIÈRE PILOTE**

13h10 Signature assistants et coureurs : Marché **RIVIÈRE PILOTE**

13h45 Appel des coureurs : Marché **RIVIÈRE PILOTE**

14h00 Départ : Marché **RIVIÈRE PILOTE**

Route	Kilomètres		<i>Fléchage Orange</i>	Légende	Vitesse	
	Km	Reste			36Km/h	30Km/h
RC	00,0	80,7	<b>RIVIÈRE PILOTE</b> Rassemblement & zone départ le marché		14h00	14h00
RN5	02,5	78,2	Giratoire Poirier tourner à droite direction Sainte Luce		14h04	14h05
RN5	05,3	75,4	<b>SAINTE LUCE</b> Giratoire Gros Raisins tourner à gauche direction ancienne Route		14h09	14h11
RN5	06,0	74,7	Croisée Gros Raisins tourner à droite		14h10	14h12
RN5	06,2	74,5	Croisée Corps de garde continuer tout droit		14h10	14h12
RN5	10,1	70,6	Giratoire Monésie tourner à Gauche direction Rivière Salée		14h16	14h20
RN5	10,8	69,9	Giratoire Céron tourner à droite direction Rivière Salée		14h18	14h22
RN5	16,0	65,3	Échangeur du Dimant	<b>S1</b>	14h26	14h32
RN5	20,6	60,1	<b>RIVIÈRE SALÉE Rappel RADAR Lafayette = 70Kms/h</b>		14h34	14h41
RN5	21,1	59,6	Giratoire Rivière Salée continuer tout droit direction Ducos		14h35	14h42
RN5	22,9	57,8	Giratoire Petit Bourg continuer tout droit direction Ducos		14h38	14h46
RN5	26,1	54,6	<b>DUCOS</b> Cocotte continuer tout droit direction Lamentin		14h43	14h52
RN5	28,9	51,8	<b>Rappel RADAR Carrère = 90Kms/h</b>	<b>S2</b>	14h48	14h58
RD3	30,7	50,0	<b>LAMENTIN</b> Prendre sortie échangeur Aéroport à droite direction le Robert		14h51	15h01
RD3	32,3	48,4	Intersport		14h53	15h05
RN1	33,4	47,3	Giratoire Gendarmerie tourne à droite Le Robert		14h55	15h07
RN1	35,3	45,4	Giratoire Union 3 <sup>ème</sup> sortie tourner à droite direction Le Robert		14h59	15h10
RN1	36,2	44,5	<b>Rappel RADAR Union = 90Kms/h</b>		15h00	15h12
RN1	39,3	40,9	<b>ROBERT Rappel RADAR Augrain = 90Kms/h « OUVERTURE RAVITO »</b>	<u>Ravito</u> O	15h07	15h18
RN1	40,3	40,4	<b>MI COURSE</b> Sommet Augrain <b>COL</b>	<b>GPM1</b>	15h08	15h21
RN1	43,0	37,7	Cite Mansarde		15h12	15h26
RN1	43,3	37,4	Giratoire Pompier Continuer tout droit		15h12	15h26
RN1	45,5	35,2	Sommet Lestrade <b>COL</b>	<b>GPM2</b>	15h16	15h31
RN1	48,9	31,8	<b>TRINITE</b> Giratoire Bac continuer tout droit direction Sainte Marie		15h21	15h38
RN1	53,2	27,5	Sommet Foyer Charité <b>COL</b> direction Sainte Marie		15h28	15h46
RN1	53,6	27,1	<b>Rappel RADAR Foyer Charité = 70km/h</b>		15h29	15h47
RN1	56,8	23,9	<b>SAINTE MARIE</b> Sommet derrière Morne		15h35	15h53
RN1	59,9	20,8	Giratoire Vankatapen continuer tout droit direction Marigot « <b>FIN RAVITO</b> »	<u>Ravito</u> F	15h40	16h00

RN1	63,2	17,5	Sommet Charpentier <b>COL</b>		15h45	16h06
RN1	65,2	15,5	<b>MARIGOT</b> Sommet Plateforme <b>COL</b> descente rapide vigilance virage dangereux 		15h49	16h10
RN1	69,3	11,4	<b>LORRAIN</b> Giratoire station essence descente rapide et sinueuse vigilance  		15h55	16h19
RN1	70,3	10,4	Bourg du Lorrain zone de ralentisseur prudence traverse difficile  	10Km	15h57	16h21
RN1	71,8	08,9	Sommet Vivé <b>COL</b> après descente rapide 	<b>GPM3</b>	15h59	16h24
RN1	75,8	04,9	<b>AJOUPA BOUILLON</b> Rivière Rouge 	5Km	16h06	16h31
RN1	77,0	03,7	Cap Nord	4Km	16h08	16h34
RN3	77,2	03,5	Giratoire au poteau 2 <sup>ème</sup> sortie tourner à droite direction Ajoupa Bouillon  		16h09	16h34
RN3	77,3	03,4	Quartier Démarre continuer tout droit	3Km	16h09	16h35
RN3	78,3	02,4	Panneau annoncent la ville	2Km	16h10	16h37
RN3	79,5	01,2	Quartier Sauce « garage »	1Km	16h12	16h39
RN3	80,7	00,0	<b>ARRIVÉE : Face à la Mairie AJOUPA BOUILLON</b>  		16h14	16h41

## DIMANCHE 28 AVRIL 2024

### 2<sup>ème</sup> Étape Rivière Pilote / Ajoupa Bouillon

Rassemblement : 13h00

**Départ Réel : 14h00** Marché « RIVIÈRE PILOTE »

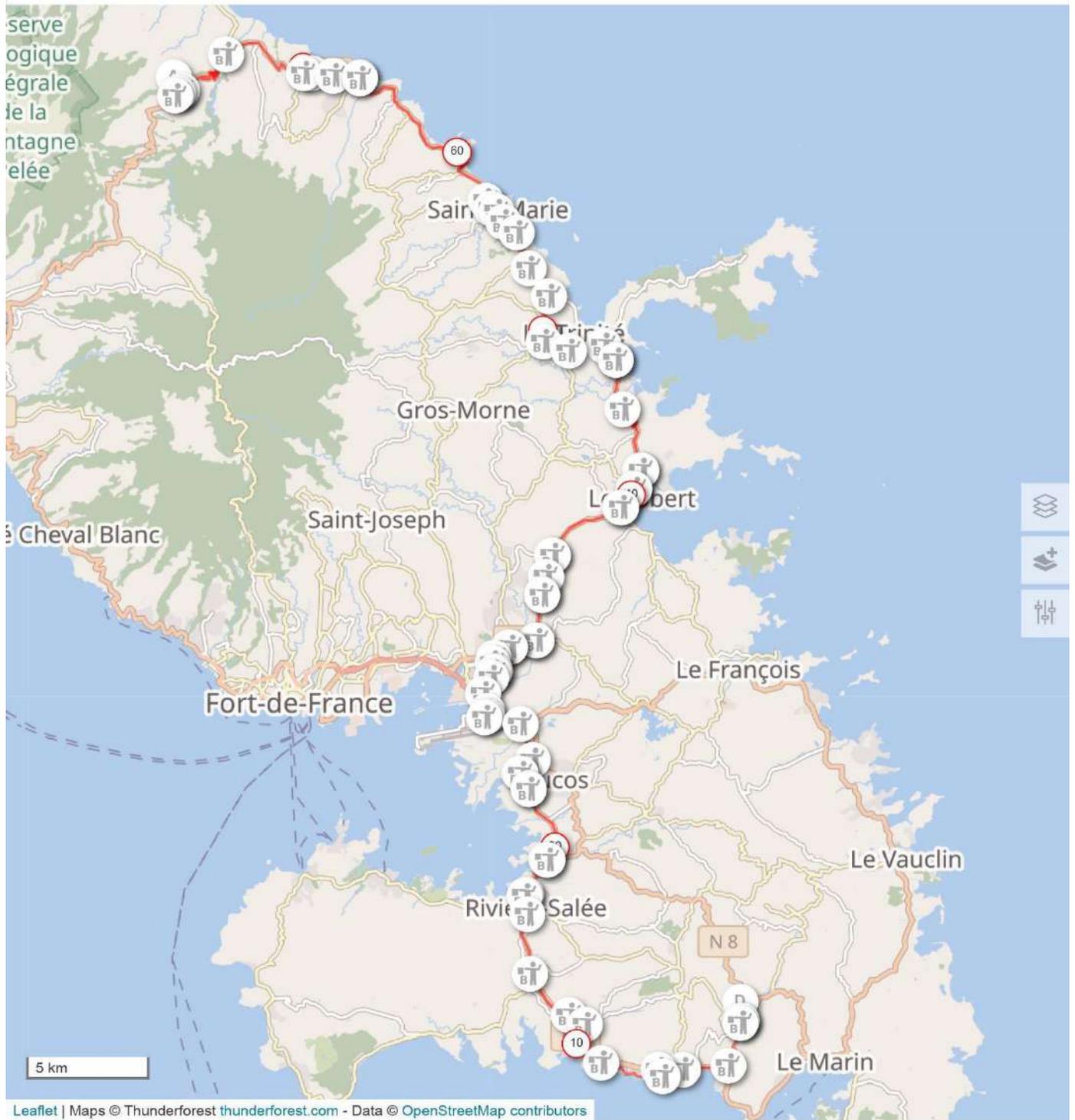
Marché - Giratoire Poirier – RN5 – **SAINTE LUCE** – Giratoire Gros Raisins – Giratoire Céron – **RIVIÈRE SALÉE**

– Giratoire Petit Bourg – **DUCOS** – Giratoire Cocotte – **LAMENTIN** – Échangeur Aéroport - Giratoire

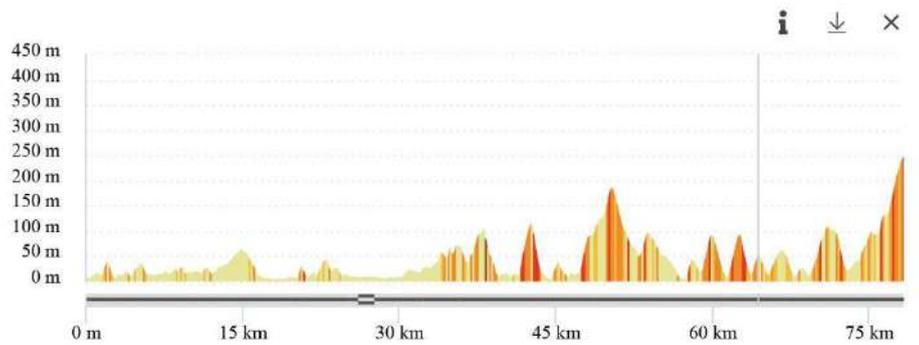
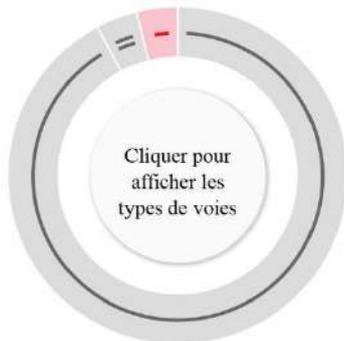
Gendarmerie – Giratoire Pelletier – **ROBERT** – Augrain – Lestrade – **TRINITE** – Brin d'amour – **SAINTE**

**MARIE** – Stade de Sainte Marie – **MARIGOT** Bourg – **LORRAIN** – Bourg – **Arrivée : AJOUPA BOUILLON**

Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
78.28 km	1 593 m	1 355 m	4 m	248 m



Leaflet | Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors



# TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE

**Lundi 29 Avril 2024**

3<sup>ème</sup> Étape Contre-la-Montre : Pêcheur / Saint-Pierre 09km800

Subventionnée par la Ville du **SAINT-PIERRE**

Patronné par :

12h00 Rassemblement : Place de la Mairie **PRÊCHEUR**

12h00 Signature assistants et coureurs : Pont du **PRÊCHEUR**

12h45 Appel des coureurs : Pont du Prêcheur **PRÊCHEUR**

13h00 Départ : Réel Pont du Prêcheur **PRÊCHEUR**

Route	Kilomètres		Fléchage Vert	Légende	Vitesse	
	▼	▲			▼	▼
	Km	Reste			36Km/h	30Km/h
<b>ITINERAIRES ET DETAILS DU PARCOURS</b>						
RD10	0,0	09,8	<b>Pont du Prêcheur</b> Départ Réel : Place de la Mairie			
RD10	0,0	09,8	Giratoire Le Tombeau Caraïbe tourner à droite direction Four à Chaux			
RD10	0,1	08,8	Four à Chaux tout droit direction Boisville			
RD10	0,1	08,8	Boisville tout droit direction Saint-Pierre			
RD10	03,0	06,8	<b>Saint-Pierre</b> Croisée Sainte Philomène tout droit direction Distillerie DEPAZ			
RD10	04,0	04,8	Sablère de Fond Canonville tout droit direction Distillerie DEPAZ			
RD10	05,8	05,0	Sablère Modernes tout droit direction Distillerie DEPAZ			
RD10	06,1	02,7	Carrière Papaya Fond Corre			
RD10	07,1	01,7	Fond Corre			
RD10A			Rivière des Pères tourner à gauche direction Fond Corée			
RD10A	08,0	01,8	Stade de Saint-Pierre			
RD10	08,8	1,0	Allée Pécoul <b>FLAMME ROUGE</b>			
RD10	09,8	0,0	<b>ARRIVÉE : Face L'entrée de la Distillerie DEPAZ</b>			

**LUNDI 29 AVRIL 2024**

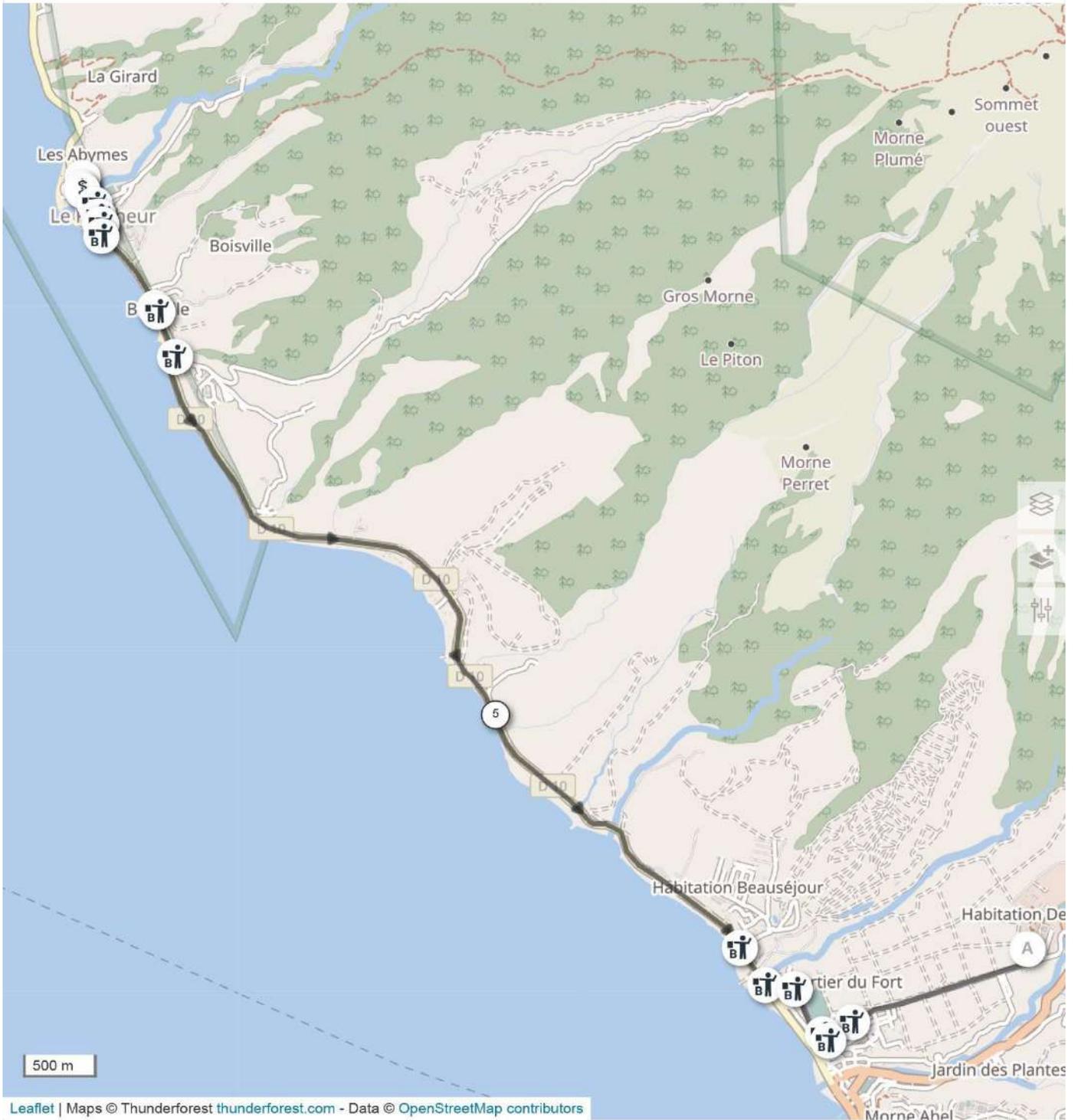
**3<sup>ème</sup> Étape PRECHEUR / SAINT-PIERRE**

Rassemblement : 12h00

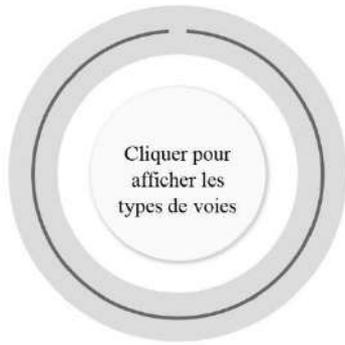
**Départ Réel : 13h00** Pont du Prêcheur **LE PRECHEUR**

Pont du Prêcheur – Giratoire Tombeau des Caraïbes – Boisville – **SAINT-PIERRE** – Carrière Papaya – Rivière des Pères – Allée Pécoul – Distillerie DEPAZ – **Arrivée : SAINT-PIERRE**

Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
9.84 km	166 m	68 m	9 m	113 m



Leaflet | Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors



# TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE

**Mardi 30 Avril 2024**

4<sup>ème</sup> Étape : Robert / Rivière – Pilote 97km000

Subventionnée par la Ville du **RIVIERE – PILOTE**

Patronné par :

12h30 Rassemblement : Four à Chaux ETS MERINE **LE ROBERT**

13h00 Signature assistants et coureurs : Four à Chaux ETS MERINE **LE ROBERT**

13h15 Appel des coureurs : Four à Chaux ETS MERINE **LE ROBERT**

13h30 Départ : Réel Four à Chaux ETS MERINE **LE ROBERT**

Route	Kilomètres		<i>Fléchage Orange</i>	Légende	Vitesse	
	Km	Reste			36Km/h	30Km/h
<b>ITINERAIRES ET DETAILS DU PARCOURS</b>						
RC	0,0	97,0	<b>ROBERT</b> Rassemblement et Départ Réel : Four à Chaux Le ROBERT		13h30	13h30
RD1	02,2	94,8	Giratoire Collège 3 « Route en mauvaise état sur 200m »		13h33	13h34
RD1	02,5	94,5	Giratoire Saint Christophe tourner à droite direction Trinité		13h34	13h35
RN1	03,0	94,0	Giratoire Mansarde tourner à droite direction la Trinite		13h35	13h36
RN1	04,8	92,2	Giratoire Gâchette demi-tour direction le François		13h38	13h40
RN1	06,6	90,4	Giratoire Mansarde tourner à gauche direction François		13h41	13h43
RD1	07,0	90,0	Giratoire Saint Christophe tourner à droite direction François		13h42	13h44
RD1	07,4	89,6	Giratoire Collège 3 « Route en mauvaise état sur 200m »		13h43	13h45
RD1	09,6	87,4	<b>Rappel RADAR Four à Chaux = 50kms/h</b>		13h46	13h49
RD1	09,6	87,4	Merine SARL « Ilot central sur la route du Port »		13h46	13h49
RD1	09,9	87,1	Danone « Ilot central sur la route du Port »	<b>S1</b>	13h46	13h49
RN6	13,8	83,2	<b>FRANCOIS</b> Sommet Chopotte <b>COL</b> attention descente RAPIDE	<b>GPM 1</b>	13h53	13h58
RN6	16,6	80,4	Giratoire Martienne tourner à droite direction VAUCLIN « Zone de ralentisseur »		13h58	14h03
RN6	18,3	78,7	Sommet Morne la Croix tout droit direction VAUCLIN	<b>GPM 2</b>	14h00	14h07
RN6	22,5	74,5	Descente Dostaly <b>Rappel RADAR Dostaly = 70Kms/h</b>		14h07	14h15
RN6	22,8	74,2	<b>VAUCLIN</b> Giratoire Simon tout droit direction Marin « Ilot central »		14h08	14h16
RN6	26,8	70,2	Ravine Plate	<b>S2</b>	14h15	14h24
RN6	29,2	67,8	Giratoire Château Paille direction Marin « ilot central & Ralentisseur »		14h19	14h28
RN5	37,7	59,3	<b>MARIN</b> Sommet Massel direction Marin	<b>GPM 3</b>	14h33	14h45
RN5	40,2	56,8	Bourg du Marin « Prudence ralentisseurs traversée du bourg sur 2km »		14h37	14h50
RN5	43,2	53,8	Giratoire Dupré tout droit direction Sante Luce « Ilot central »		14h42	14h56
RN5	43,9	53,1	Dupré	<b>S3</b>	14h43	14h58
RN5	48,2	48,8	<b>RIVIERE PILOTE</b> Giratoire Poirier tout droit direction Sainte Luce		14h50	15h06
RN5	53,3	43,7	<b>SAINTE LUCE</b> Giratoire Gros Raisins tout droit direction Rivière Salée		14h59	15h17
RN5	53,6	43,4	Giratoire Désert tout droit		14h59	15h17
RN5	56,1	40,9	Giratoire Céron tout droit direction Rivière Salée		15h03	15h22

RN5	57,5	39,5	<b>RIVIERE SALEE</b> Radar Lafayette		15h06	15h25
RN5	61,5	35,5	Giratoire de Rivière-Salée tout droit 		15h12	15h33
RN	63,4	33,6	Giratoire de Petit-Bourg tourner à droite « zone de vigilance »   		15h16	15h37
RN	64,8	32,2	Petit-Bourg tourner à droite « zone de vigilance »  		15h18	15h40
RN	65,7	31,3	Croisée EDF tout droit direction Ducos 		15h20	15h41
RN	68,4	28,6	<b>DUCOS</b> Lapalun tout droit direction Ducos		15h24	15h47
RN	70,1	26,9	Giratoire Savon tourner à droite direction Lamentin  		15h27	15h50
RN	72,2	24,8	<b>LAMENTIN</b> Giratoire Carrère tourner à gauche direction Rivière-Salée  		15h30	15h54
RN5	73,7	23,3	Radar tout droit direction Rivière-Salée 		15h33	15h57
RN5	75,7	21,3	Giratoire Cocotte tout droit direction Rivière-Salée 		15h36	16h01
RN5	79,2	17,8	<b>RIVIÈRE-SALÉE</b> Giratoire Petit-Bourg tout droit direction Rivière-Salée 		15h42	16h08
RN5	80,9	16,1	Giratoire Rivière-Salée tout droit direction Ancienne Route 		15h45	16h12
RN	81,4	15,6	Échangeur Rivière tourner à droit direction Médecin 		15h46	16h13
RN	82,4	14,6	Station Essence Tourner à droite direction Médecin 		15h47	16h15
RN	85,0	12,0	Giratoire tout droit direction Céron Ancienne Route  		15h52	16h20
RN5	87,3	9,7	<b>SAINTE-LUCE</b> Giratoire Céron tourner à droite direction Ste-Luce   		15h56	16h24
RN5	90,0	7,0	Giratoire Désert tout droit direction Rivière-Pilote 		16h00	16h30
RN5	95,1	1,9	<b>RIVIÈRE-PILOTE</b> Giratoire Poirier tourner à droite direction Rivière-Pilote 		16h09	16h40
R	96,0	1,0	Station essence tout droit 		16h10	16h12
RD	97,0	0,0	<b>ARRIVÉE : Rocher Jacob Face au terrain de foot RIVIÈRE – PILOTE</b> 		16h11	16h44

**MARDI 30 Avril 2024**

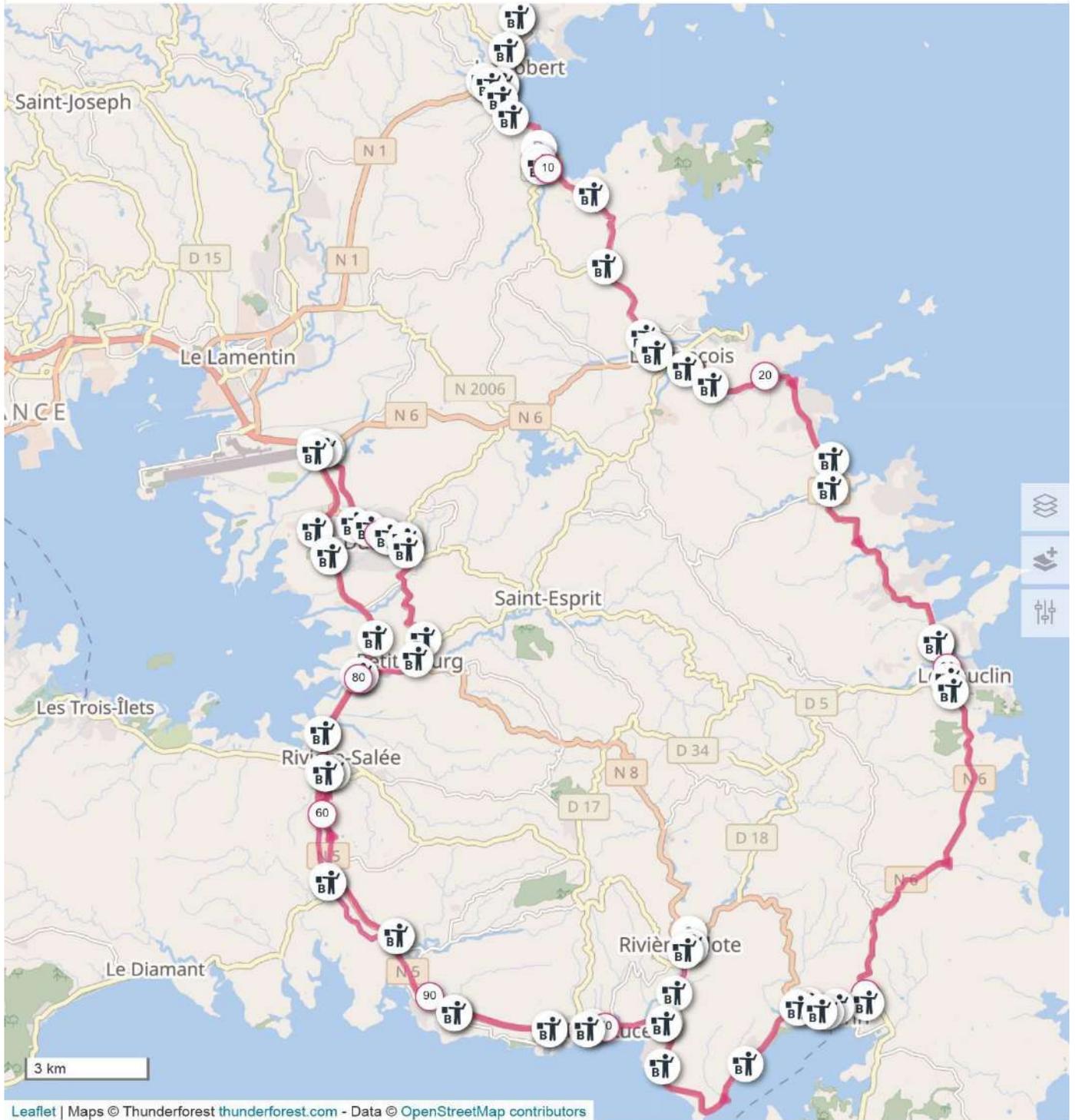
**4<sup>ème</sup> Étape ROBERT/RIVIERE-PILOTE**

Rassemblement : 12h30 Ets MERINE Four-à-Chaux

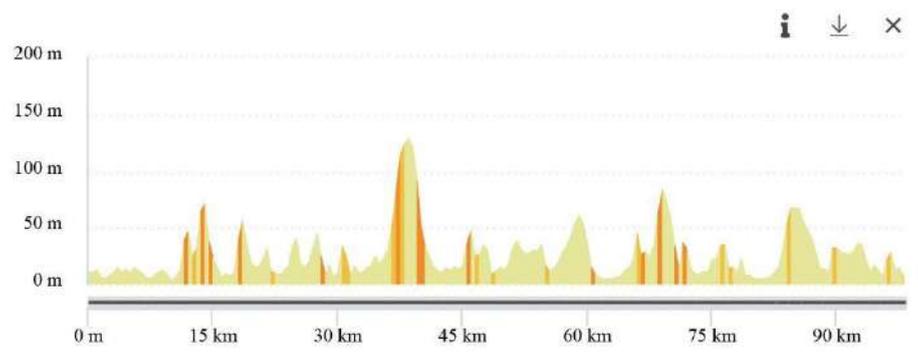
**Départ Réel : 13h30 Ets MERINE « LE ROBERT »**

Ets MERINE - Four à Chaux - Giratoire Saint Christophe – Giratoire Mansarde - Giratoire Gaschette demi-tour - Giratoire Mansarde – Four à Chaux – **FRANCOIS** – Chopotte – Giratoire Martienne –Dostaly – **VAUCLIN** – Ravine-plate – Giratoire Château-Paille – **MARIN** – Massel – Giratoire Annette – **RIVIERE-PILOTE** – Giratoire Poirier - **SAINTE LUCE** – Giratoire Gros Raisins– **RIVIERE SALEE** – Giratoire PetitBourg – Petit-Bourg – Croisée EDF - **DUCOS** – Lapalun - Giratoire Savon – **LAMENTIN** – Carrère DEMI-TOUR – **DUCOS** – Giratoire Champigny – **RIVIERE-SALEE** – Echangeur Rivière-Salée - Médecin - Giratoire Les Côteaux – Ancienne route – **SAINTE-LUCE** – Giratoire Céron – Giratoire Désert – **RIVIERE-PILOTE** – GiratoirePoirier – Rocher Jacob – **Arrivée : RIVIERE-PILOTE**

Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
98.31 km	1 142 m	1 143 m	4 m	130 m



Leaflet | Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors



# TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE

**Mercredi 01 Mai 2024**

5<sup>ème</sup> Étape : Robert / Robert 106km300

Subventionnée par la Ville du **ROBERT**

Patronné par :

08h00 Rassemblement : Place Christian Marajo **ROBERT**

08h10 Signature assistants et coureurs : Place Christian Marajo **ROBERT**

08h45 Appel des coureurs : Place Christian Marajo **ROBERT**

09h00 Départ : Place Christian Marajo **ROBERT**

Route	Kilomètres		<i>Fléchage Jaune</i>	Légende	Vitesse	
	Km	Reste			36Km/h	30Km/h
<b>ITINERAIRES ET DETAILS DU PARCOURS</b>						
RC	00,0	106,3	<b>ROBERT</b> Rassemblement Place du Courbaril Face au MACK2 Le Robert		9h00	9h00
RD1	01,0	105,3	Giratoire Saint Christophe tourner à droite direction Trinité		9h01	9h02
RN1	01,5	104,8	Giratoire Mansarde tourner à droite direction la Trinite		9h02	9h03
RN1	03,1	103,2	Giratoire Gâchette demi-tour direction le Lamentin		9h05	9h06
RN1	05,7	100,6	<b>Rappel RADAR Augrain</b> 90km/h « Ilot central sur la route du Port »		9h09	9h11
RN1	06,8	99,5	<b>LAMENTIN</b> Giratoire Pelletier continuer tout droit direction Lamentin		9h11	9h13
RN1	09,3	97,0	<b>Rappel RADAR Union</b> 90km/h	<b>S1</b>	9h15	9h19
RN1	12,0	94,3	Giratoire Gendarmerie tourner à droite direction Ducos		9h20	9h24
RD3	13,0	93,3	Intersport	<b>S2</b>	9h22	9h26
RD3	14,9	91,4	Giratoire Aéroport prendre la 3 <sup>ème</sup> sortie à droite direction Ducos		9h25	9h30
RN5	17,7	88,6	<b>DUCOS Rappel RADAR Carrère</b> 90km/h		9h29	9h35
RN5	19,8	86,5	Giratoire Cocotte 2 <sup>ème</sup> sortie continuer tout droit direction Rivière Salée		9h33	9h40
RN5	23,3	83,0	<b>RIVIÈRE SALÉE</b> Giratoire Petit Bourg tout droit direction Sainte Luce		9h39	9h47
RN5	25,1	81,2	Giratoire Rivière Salée continuer tout droit direction Sainte Luce		9h42	9h50
RD7	26,2	80,1	Échangeur Rivière Salée prendre la sortie, tourner à gauche « Ilot central vigilance »		9h44	9h52
RD7	27,0	79,0	Station essence tourner à droite  vers Médecin		9h45	9h54
RD7a	28,9	77,4	Giratoire les Côteaux continuer tout droit direction Céron « vigilance »		9h48	9h57
RN5	31,4	74,9	<b>SAINTE LUCE</b> Giratoire Céron tourne à droite direction Sainte Luce		9h52	10h03
RN5	33,9	72,4	Giratoire Désert continuer tout droit		9h56	10h08
RD7	36,2	70,1	Giratoire Gros Raisins tourner à droite « vigilance route en mauvais état »		10h00	10h12
RD7	36,5	69,8	Croisée Gros Raisins tourner à droite « <b>OUVERTURE RAVITO</b> »	<i>Ravito</i> <u>o</u>	10h01	10h13
RN5	42,7	63,6	Giratoire Céron tourner à droite direction Ducos	<b>S3</b>	10h11	10h25
RN5	44,9	61,4	<b>RIVIERE SALEE Rappel RADAR Lafayette</b> 70km/h		10h15	10h30
RN5	47,9	58,4	<b>Rappel RADAR Lafayette</b> 70km/h		10h10	10h36
RN5	48,5	57,8	Giratoire Rivière Salée continuer tout droit direction Petit Bourg		10h23	10h40
RN7	50,0	56,3	Giratoire Petit Bourg tourne à droite direction Bourg Petit Bourg		10h28	10h46

RN7	53,1	53,2	<b>MI COURSE Petit Bourg « Traversée d'un lieu-dit + ralentisseurs »</b>  	<u>Mi-course</u>	10h32	10h51
RN8	55,4	50,9	<b>DUCOS</b> Sommet Lapalun <b>COL</b> continuer tout droit direction Ducos	<b>GPM1</b>	10h33	10h52
RN8	55,9	50,4	Giratoire de Lourdes 2 <sup>ème</sup> sortie à droite direction Lamentin  		10h38	10h58
RN5	58,8	47,5	<b>LAMENTIN Rappel RADAR Carrère 90kms/h</b> 		10h41	11h01
RD3	60,4	45,9	Échangeur Aéroport Prendre la sortie tourne à droite direction le Robert 		10h44	11h05
RD3	62,3	44,0	Giratoire Hall des Sports continuer tout droit direction le Robert 		10h45	11h06
RN1	63,2	43,1	Giratoire Gendarmerie tourner à droite direction le Robert  		10h48	11h10
RN1	65,2	41,1	Giratoire Union tout droit direction le Robert 		10h49	11h12
RN1	65,9	40,4	<b>Rappel RADAR Union 90km/h</b> 		10h57	11h21
RN1	70,5	35,5	<b>ROBERT</b> Sommet Augrain <b>COL</b> après « descente RAPIDE » 	<b>GPM2</b>	11h00	11h24
RD1a	72,0	34,0	1 <sup>ère</sup> bretelle à droite entrée Robert direction François  		11h01	11h25
RD1	72,6	33,4	Giratoire Saint Christophe tourner à droite direction François  		11h02	11h26
RD1	72,9	33,1	<b>Rappel RADAR Four à Chaux 50km/h</b> 		11h12	11h38
RD1	79,2	26,8	<b>FRANCOIS</b> Sommet Chopotte après « descente Rapide » 	<b>GPM3</b>	11h16	11h43
RD1	81,4	24,6	Giratoire Marcienne tourner à droite direction Ducos  	25Km	11h16	11h43
RD6	85,0	20,6	Giratoire 4 croisées 2 <sup>ème</sup> sortie tourner à droite direction Ducos  	20Km	11h22	11h50
RN6	87,0	19,4	<b>DUCOS</b> Giratoire Fond Savane continuer tout droit « <b>FIN DE RAVITO</b> »  	<u>Ravito</u> <u>F</u>	11h25	11h54
RN5	91,0	14,6	<b>LAMENTIN</b> Giratoire Carrère tourner à droite direction Lamentin  		11h32	12h02
RD3	93,0	12,8	Échangeur Aéroport prendre la sortie tourner à droite direction le Lamentin  		11h35	12h06
RD3	95,3	11,0	Giratoire Hall des Sports tout droit direction le Robert 		11h38	12h11
RD4	96,0	10,6	Giratoire Gendarmerie tourner à droite direction Le Robert  	10Km	11h40	12h12
RD3	98,0	08,2	Giratoire Union 3 <sup>ème</sup> sortie tourner à droite direction le Robert  		11h43	12h16
RN1	98,8	07,3	<b>Rappel RADAR Union 90kms/h</b> 		11h45	12h18
RN1	101,5	04,7	Giratoire Pelletier continuer tout droit 	5Km	11h49	12h23
RN1	102,4	03,9	<b>ROBERT Rappel RADAR Augrain 80kms/h</b> 	3Km	11h50	12h25
RD1	103,6	02,7	Sommet Augrain <b>COL</b> après « descente Rapide » 		11h53	12h27
RD1a	104,6	01,7	1 <sup>ère</sup> bretelle à droite entrée Robert direction François « route en mauvaise état »  	2Km	11h54	12h29
RD1	105,8	00,7	Giratoire saint Christophe tourner à gauche direction le Robert  	1Km	11h57	12h31
RD1a	106,0	00,3	Courbaril tourner à gauche direction ligne d'arrivée 		11h57	12h32
RC	106,3	00,0	<b>ARRIVÉE : Hall des Sports de Mansarde ROBERT</b> Zone de ralentisseur   		11h58	12h33

**MERCREDI 1<sup>er</sup> MAI 2023**

**5<sup>ème</sup> Étape ROBERT / ROBERT**

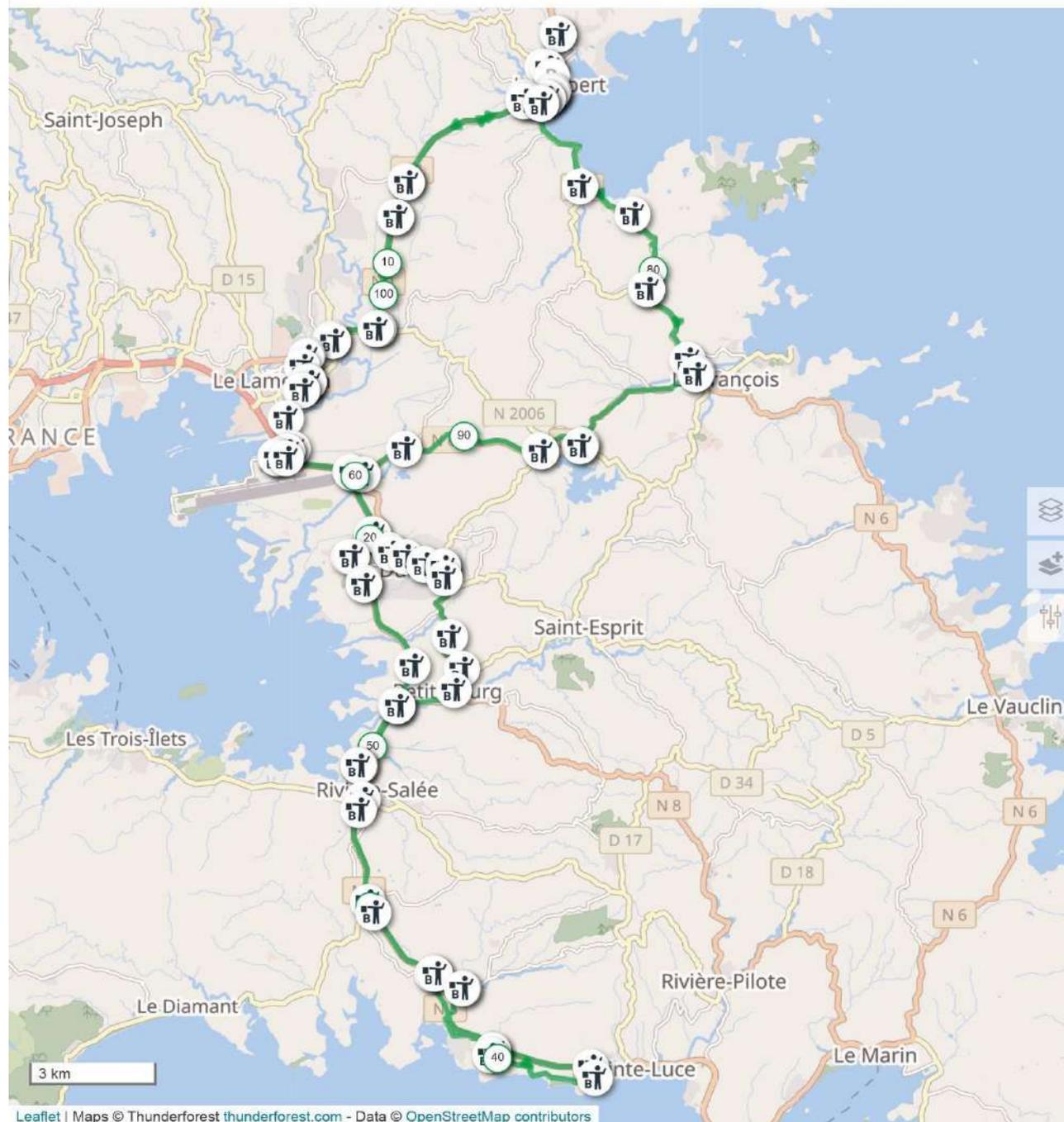
Rassemblement : 08h00 Place Christian Marajo

**Départ Réel : 09h00** - Place Christian Marajo « **LE ROBERT** »

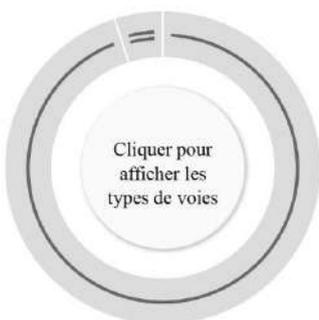
Place Christian Marajo « **LE ROBERT** » - Rue du Courbaril - Giratoire Saint Christophe - Giratoire Mansarde – Giratoire Gaschette demi-tour - Giratoire Mansarde – **LAMENTIN** – Giratoire Pelletier – Giratoire Gendarmerie – Giratoire Aéroport – Carrère – **DUCOS** – Giratoire Cocotte – RIVIERE-SALEE – Giratoire Petit-Bourg – Echangeur Rivière-Salée – Médecin – Giratoire Les Côteaux – Ancienne route – **SAINTE LUCE** – Croisée Céron - Giratoire Gros Raisin – Giratoire Désert – Route des plages - Giratoire Céron–

**RIVIERE-SALEE** – Giratoire Petit Bourg – Petit-Bourg – **DUCOS** – Lapalun – Giratoire Lourdes – RN5 – **LAMENTIN** – Aéroport – Giratoire Union – Giratoire Pelletier - **ROBERT** – Augrain – Giratoire Saint-Christophe – Four-à-chaux - **FRANCOIS** – Giratoire Martienne – Giratoire Quatre-Croisées – **DUCOS** – Giratoire Fond Savane – LAMENTIN – Carrère – Giratoire Gendarmerie – Giratoire Pelletier – **ROBERT** – Augrain – Giratoire Saint-Christophe – Rue du Courbaril – Hall de Mansarde – **Arrivée : LE ROBERT**

Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
107.47 km	1 378 m	1 375 m	4 m	106 m



Leaflet | Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors



## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## SPONSORS MAILLOTS



Général au Temps

Général de la  
Combativité

Général aux Points

Général Montagne



Général des Points  
Chauds

Général Meilleur  
U19

Général du  
Combiné

Meilleur U17

## PARTENAIRES PRESSE



martinique



viàATV



FRANCE-ANTILLES



## BOISSON OFFICIELLE



# GATORADE

## EAU OFFICIELLE



## PARRAINS



RAVITAILLEMENT



DOSSARDS ET PLAQUES DE  
CADRE



BANDEAU OFFICIEL

BlueLogistics

INFORMATIQUE



PODIUM



SECURITE

# LES POUVOIRS PUBLICS RAPPELLENT

## RECOMMANDATIONS AUX CONDUTEURS DE VÉHICULES OFFICIELS

### COUREURS, DIRECTEUR SPORTIFS, OFFICIELS, SUIVEURS

#### LES COURSES SONT DES CONVOIS EXCEPTIONNELS

*Selon les dispositions en France, doivent rouler avec leurs feux de croisement allumés, tous les véhicules qui suivent une course. L'usage des feux de détresse est interdit. En revanche, l'utilisation des clignotants est obligatoire lors de changements de file, afin d'indiquer aux autres véhicules et coureurs les manœuvres effectuées.*

*Ainsi, les courses cyclistes sont assimilées aux convois exceptionnels. Ces dispositions sont la conséquence de démarches effectuées par la FFC, sur proposition du Ministère de l'Intérieur.*

*Elles ont un caractère impératif et nos accompagnateurs seront bien inspirés d'y veiller. Nous les remercions par avance.*

#### Avant la course

*Les participants sont tenus de respecter strictement le code de la route et les arrêtés municipaux de circulation (respect absolu des feux de signalisation, panneaux stop, giratoires...)*

*En règle générale, les voitures circulent du côté droit de la route y compris la voiture d'ouverture de course qui ne doit pas circuler au milieu de la route.*

#### Pendant la course

*Les ronds-points doivent toujours être franchis dans le sens giratoire.*

*Les coureurs lâchés ainsi que les suiveurs de la tête de course sont tenus de respecter le code de la route.*

#### Échelon course

*Le côté droit de la route sera réservé aux voitures des directeurs Sportifs qui se placeront, dans l'ordre de la position de leur équipe au classement général.*

*Il est demandé aux MOTOCYCLISTES de ne pas se tenir trop près des coureurs. En aucun cas, ils ne devront encadrer les échappées ou rouler à leur hauteur. Ils ne resteront près d'eux que le temps nécessaire à l'accomplissement de leur mission.*

*La pointe du drapeau jaune doit indiquer le sens de la course et être tenu bras tendu au-dessus de la tête.*

*Les conducteurs doivent pouvoir justifier d'un taux de 0% d'alcoolémie à tout moment.*

*Les conducteurs doivent pouvoir justifier d'un test négatif à tout type de stupéfiant à tout moment.*

*Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.*

*L'usage du téléphone portable par le conducteur y compris avec oreillette ou système connecté au véhicule est interdit.*

*L'usage d'un écran de télévision à l'avant du véhicule est interdit.*

*Une voiture ne peut circuler à l'échelon course avec plus de 4 personnes à bord, conducteur compris.*

*Ne prenez pas à bord de votre voiture sans autorisation de l'organisateur de la course des étrangers et des enfants de moins de 14 ans.*

*Ne ravitaillez jamais les concurrents sans l'autorisation d'un arbitre.*

*En vous arrêtant sans gêner sur les routes sinueuses ou étroites pour faciliter le passage de la course. Sans vous intercaler dans des pelotons en lutte.*

*Respect les consignes des Arbitres et Directeur d'organisation.*

*Bénéficier d'une expérience des courses cyclistes suffisante et de qualité spécifique.*

*Pour la conduite des véhicules clés au plus près des coureurs, il est recommandé de faire appel à un ancien coureur cycliste ou à un conducteur très expérimenté.*

*Tout conducteur qui utilisera son véhicule personnel dans l'échelon course ou la caravane publicité devrait être assuré en responsabilité civile, assurance obligatoire, ainsi qu'en garantie dommages corporels subis par lui-même*

**CHACUN D'ENTRE NOUS EST PRIÉ DE RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE  
ET  
LES CONSIGNES DE SECURITE**

#### INFORMATIONS

##### Informations Générales

## ✓ L'ÉTHIQUE

La notion d'éthique dans le sport est considérée comme un élément essentiel en ce sens qu'elle est indissociablement liée à la nature même de l'activité sportive. Elle signifie bien plus que le simple respect des règles ; elle englobe aussi les notions d'amitié, de respect de l'autre et de l'esprit d'équipe. C'est un mode de pensée, pas seulement un comportement.

## ✓ RESPONSABILITÉ DES CYCLISTE

La première responsabilité du cycliste est de s'assurer qu'il prendra la route en forme et que son vélo et ses pneus sont en bon état. Voici quelques conseils avant d'enfourcher ton vélo :

- Faire une vérification visuelle de ton vélo ;
- Assure-toi que tes gourdes sont pleines et que tu as un petit en-cas dans tes poches ;
- Faire un petit échauffement avant départ ;
- Veiller à être vêtu adéquatement en fonction de la température (vêtement imperméable en cas de pluie, etc.)

Les obstacles : les cyclistes de tête doivent signaler les obstacles au sol (fissure sur le pavée, dénivelée, freinage brusque). Ces informations doivent être relayées d'un cycliste à l'autre. La façon la plus efficace est de pointer l'obstacle avec la main.

Distance entre les cyclistes : on se doit de garder une distance sécuritaire avec la roue de l'autre cycliste environ 20 centimètres.

En cas de pluie : Augmentez votre vigilance. Distancez-vous légèrement du cycliste devant car vos freins répondent moins rapidement. De plus, un petit décalage vous permettra d'éviter de recevoir dans le visage le jet d'eau et de saleté en provenance de sa roue arrière.

## ✓ CONSIGNES DE SÉCURITÉ SUR LE BORD DES ROUTES

Respectez les consignes données par les forces de l'ordre et les signaleurs. Soyez très prudent lorsque vous ramassez les cadeaux distribués par la caravane publicitaire. Ne traversez pas la route pour les récupérer, la caravane les distribue des deux côtés de la chaussée.

Ne courez pas à côté des coureurs. Pour leur sécurité, n'allez pas au-devant d'eux, même pour les encourager.

N'aspergez pas les coureurs.

Écartez-vous le plus possible de la chaussée. Les bas-côtés ou les ras du trottoir peuvent être éventuellement utilisés par les coureurs.

Restez derrière les barrières de sécurité s'il y en a.

N'empiétez pas sur la chaussée en prenant vos photos, vidéo et selfies.

Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse.

Surveillez vos enfants et tenez les plus jeunes d'entre eux par la main.

Respectez la dimension éco responsable du tour, ne jetez pas vos déchets sur le bord des routes. Attention aux coups de chaud !

Prenez avec vous de l'eau en quantité suffisante pour assurer une hydratation optimale, notamment des enfants et des personnes âgées.

## ✓ RESTEZ CONNECTÉS :

Pour rester informés des dernières infos sur le passage du Tour Cycliste Junior de Martinique, connectez-vous aux différentes pages de l'association Jeunesse Cycliste 231.

## ✓ ORGANISATION DES DEPLACEMENTS PENDANT LA COURSE

- Un ou deux seuls véhicules de directeur Sportif par équipe
- Les ravitaillements se font entre 40kms après le départ et jusqu'à 20kms avant l'arrivée.
- Sauf consigne particulière du Président du Jury pour ne pas gêner la course.

Tous les véhicule évoluant à l'échelon course sont limitée à une hauteur maximum de 1.60m (art 2.2.034)

## NUMEROS UTILES

Accueil		Patrick NORESKAL	0696 34 60 60
Ambulance :		SDIS	
Médecin :		AMEGAYIBOR Obubé	0696 61 08 86
Signaleur CRCM :		André DUVAL	0696 11 53 01
Responsable Presse :		David JOSEPH AUGUSTE	0696 01 70 15
Chauffeur Inspecteur Fédéral :			
Informatique :		Marc OREL	0696 29 18 31
Responsable Signaleurs à moto :		Frantz FREDERIC	0696 92 58 53
Ligne arrivée :		Edouard DUFAG	0696 23 52 61
		Eric CHARLOTTE	0633 20 17 60
		André BABARA	0696 79 21 02
		Kévin BRULU	0696 16 64 53
		William LONETE	0696 72 52 84
		Anthony SAVY	0696 80 24 08
Remise des Prix :		David JOSEPH AUGUSTE	0696 01 70 15
Ravitaillement :		Francis MAREM	0696 31 24 50
Protocole :		David JOSEPH AUGUSTE	0696 01 70 15
Pompier :	<b>18</b>	Police :	<b>17</b>
Samu	<b>15</b>	Hôpital de Mangot-Vulcin	05 96 48 80 00
CHU La Meynard	0596 55 20 00	Hôpital de Trinité	0596 66 46 00
Hôpital du Marin	0596 74 92 05	Hôpital du Saint Esprit	0596 77 31 11
SOS Médecin	0596 63 33 33	Aéroport Standard	0596 42 16 00
Météo	0596 57 23 29	Dépann' Express	0596 51 04 32 0696 45 15 63
Service Infos	0596 42 19 19 0596 95 96 97		

*La Jeunesse Cycliste 231 vous remercie pour votre présence et vous adresse ses  
meilleurs vœux pour un bon déroulement lors des 05 étapes de la  
**18ème édition du TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE***





